



Groupe de la banque africaine  
de développement

Évaluation de l'additionnalité  
et des résultats en matière de  
développement (ADOA)

# Rapport annuel 2023

Vice-présidence pour la gouvernance économique  
et la gestion des connaissances (ECVP)



# Remerciements

Sahawal Alidou, George Marbuah, Mamadou Bah et Nora Sadler ont rédigé le Rapport annuel 2023 d'ADOA sous la direction d'Eugène Bempong Nyantakyi, Responsable et économiste de recherche en chef, ECMR2. Les auteurs souhaitent remercier John Herbert Ainembabazi, Francis Kemeze, Oriéta Covi et Eugène Bempong Nyantakyi pour leurs commentaires constructifs sur les versions précédentes, qui ont permis d'améliorer la qualité du rapport.

# Table des matières

Remerciements.....	ii
Table des matières .....	iii
Abréviations et acronymes.....	iv
Résumé analytique.....	1
<b>1. Introduction.....</b>	<b>4</b>
<b>2. La transition du cadre ADOA 2.0 au cadre ADOA 3.0.....</b>	<b>6</b>
2.1. Pourquoi le cadre ADOA 3.0 ? .....	6
2.2. Principaux changements entre les cadres ADOA 2.0 et ADOA 3.0 .....	7
<b>3. Aperçu des ONS et des OR évaluées en 2023.....</b>	<b>9</b>
3.1. Processus d'évaluation du cadre ADOA et ONS évaluées en 2023 .....	9
3.2. OR évaluées en 2023.....	13
<b>4. Évaluation de l'additionnalité et des résultats en matière de développement des ONS et des OR approuvées ...</b>	<b>14</b>
<b>4.1. Évaluation de l'additionnalité des ONS de la Banque.....</b>	<b>14</b>
4.1.1. Notation de l'additionnalité .....	15
4.1.2. Évaluation de l'additionnalité .....	15
a. Les moteurs de l'additionnalité financière.....	16
b. Additionnalité non financière .....	18
<b>4.2. Évaluation des résultats en matière de développement attendus des ONS de la Banque.....</b>	<b>19</b>
4.2.1. Notation des résultats en matière de développement.....	19
4.2.2. Notation globale des résultats attendus en matière de développement.....	21
4.2.3. Notation des résultats attendus en matière de développement par catégorie .....	21
a. Création d'emplois .....	21
b. Résultats en matière de genre et dans le domaine social .....	22
c. Accès au financement .....	26
d. Recettes publiques .....	27
e. Réduction des émissions de CO <sub>2</sub> .....	27
f. Résultats en matière d'intégration régionale et recettes ou économies nettes en devises.....	28
g. Production d'électricité, d'eau et autres résultats.....	28
4.2.4. Évaluations de la probabilité et du contexte de développement .....	30
a. Évaluation de la probabilité.....	30
b. Évaluation du contexte de développement.....	31
<b>4.3. Amélioration de la qualité à l'entrée.....</b>	<b>31</b>
<b>4.4. Contribution ex ante des ONS à l'agenda des High 5 de la Banque.....</b>	<b>33</b>
<b>4.5. Évaluation des résultats en matière de développement attendus des OR de la Banque.....</b>	<b>34</b>
<b>5. Activités de production et de diffusion des connaissances et de renforcement des capacités .....</b>	<b>35</b>
<b>5.1. Production de connaissances.....</b>	<b>35</b>
5.1.1. L'obstacle invisible : comment le rationnement du financement du commerce entrave la participation des PME au commerce international .....	36
5.1.2. Renforcement du commerce africain : le rôle du financement du commerce par l'intermédiaire des banques.....	36
<b>5.2. Diffusion des connaissances .....</b>	<b>37</b>
<b>5.3. Mobilisation des ressources pour les activités de recherche.....</b>	<b>38</b>
<b>5.4. Renforcement des capacités .....</b>	<b>38</b>
<b>6. Conclusion .....</b>	<b>39</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>42</b>

# Abréviations et acronymes

ADOA	Évaluation l'additionnalité et des résultats en matière de développement
APR	Accord de Participation aux Risques
BE	Banque Emettrice
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BERD	Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement
BID	Banque Interaméricaine de Développement
ECMR	Département de la politique macroéconomique, des prévisions et de la recherche
ECVP	Vice-présidence pour la gouvernance économique et la gestion des connaissances
EP	Équipe Pays
ER	Équipe Régionale
ETP	Équivalent Temps Plein
FLT	Financement à Long Terme
HIPSO	Indicateurs harmonisés pour les opérations du secteur privé
IDEV	Évaluation indépendante du développement
IF	Intermédiaire Financier
IFC	Société financière internationale
IFD	Institution de Financement du Développement
LdC	Ligne de Crédit
MIGA	Agence multilatérale de garantie des investissements
MW	Mégawatt
NCP	Note Conceptuelle de Projet
NEP	Note d'Evaluation Préliminaire
ODD	Objectifs de Développement Durable des Nations Unies
ONS	Opération Non Souveraine
OpsCom	Comité des opérations
OR	Opération Régionale
PIFD	Département du développement du secteur financier
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMR	Pays Membre Régional
PPP	Partenariat Public-Privé
REP	Rapport d'Evaluation du Projet
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
USD	Dollar des États-Unis



# Résumé analytique

Le Rapport annuel ADOA 2023 présente une vue d'ensemble de l'évaluation de l'additionnalité de la Banque et des résultats attendus en matière de développement pour les opérations non souveraines (ONS) et les opérations régionales (OR) financées en 2023. Il récapitule également les activités de production de connaissances, d'échange et diffusion des connaissances et de renforcement des capacités menées par l'équipe ADOA, au sein et à l'extérieur de la Banque au cours de l'année écoulée. Le rapport de cette année est le premier faisant suite à l'adoption et à la mise en œuvre du nouveau cadre ADOA 3.0.

**En 2023, l'équipe ADOA a émis 92 notes ADOA à différents stades de traitement des projets, correspondant à 40 ONS, contre 81 notes ADOA émises en 2022, correspondant à 39 ONS.** Sur les 92 notes ADOA émises en 2023, 25 l'ont été au stade de la présentation au Conseil, ce qui a conduit à l'approbation de 24 projets d'ONS par ce dernier. Le financement total de la Banque pour les 24 ONS approuvées par le Conseil en 2023 s'est élevé à 1,6 milliard d'USD, soit une baisse de 11 % par rapport au montant de 1,8 milliard d'USD approuvé en 2022, malgré une augmentation du nombre d'ONS financées entre 2022 et 2023 (de 21 en 2022 à 24 en 2023). Le financement total de la Banque au cours des deux dernières années indique que son aide aux ONS est en train de rebondir après une contraction sensible pendant la crise de COVID-19. Comme pour les deux années précédentes, la majeure partie des ONS approuvées en 2023 concerne les services financiers (18 projets sur 24), correspondant à 75 % du financement total approuvé par la Banque en faveur des ONS. Les autres projets financés en 2023 portent sur le secteur de l'eau, de l'éducation, de l'assainissement et de la santé (WESH, 11 % du financement total pour 2 projets), le secteur des transports (7 % du financement total pour 2 projets) et le secteur de l'industrie et des services (6 % du financement total pour 1 projet). Seul un projet dans le secteur de l'énergie, correspondant à 1 % du financement total, a été financé en 2023.

**La plus grande part des ONS approuvées par le Conseil en 2023 avait une portée géographique panafricaine, représentant 55,5 % des financements de la Banque, tout comme au cours des deux dernières années (65 % en 2021 et 62 % en 2022).** Le reste des financements approuvés a appuyé des projets d'ONS situés dans un seul pays ou un groupe de pays d'Afrique de l'Ouest (20,3 %), d'Afrique du Nord (19,0 %), d'Afrique de l'Est (3,7 %) et d'Afrique australe (1,5 %). Le financement des ONS dans les États en transition est resté élevé depuis 2020, **le montant engagé dans des projets incluant au moins un État en transition représentant 53 % du financement total de la Banque en 2023.**

**Les 24 ONS approuvées par le Conseil en 2023, à l'exception d'une seule, ont toutes été jugées *plus que satisfaisantes***

**pour ce qui est de l'additionnalité globale.** Les notes *plus que satisfaisantes* de la majorité des ONS approuvées par le Conseil démontrent que la Banque et d'autres IFD ont apporté une valeur ajoutée financière ou non financière à ces ONS et attestent de l'objectif de la Banque de ne pas évincer les investisseurs privés, mais plutôt de compléter ou de promouvoir davantage ces investissements dans les secteurs prioritaires. Le principal moteur de l'additionnalité globale pour les 24 ONS approuvées a été à caractère financier, conformément aux tendances observées ces dernières années. Dans la plupart des cas, les notes *plus que satisfaisantes* attribuées à l'additionnalité financière résultent essentiellement de l'octroi de financements à long terme assortis d'un différé d'amortissement prolongé, de l'effet catalyseur de la Banque, et de l'octroi de financements en devises.

**Tous les projets d'ONS approuvés par le Conseil en 2023 ont été jugés *plus que satisfaisants* pour ce qui est des résultats en matière de développement dans l'ensemble des secteurs.** Huit projets, correspondant à 33 % du total des financements de la Banque en faveur des ONS, ont été jugés *très bons*, tandis que 16 projets, correspondant à 67 %, ont été jugés *bons*. Environ 54 862 emplois directs ETP (équivalents temps plein) additionnels devraient être créés sur la durée de vie de l'ensemble des projets approuvés par le Conseil, ce qui représente en moyenne 4,6 emplois par million d'USD investis, les femmes comptant en moyenne pour 18,5 % de ces emplois. Il est à noter que la Banque a investi 700 millions d'USD en 2023 pour alléger les difficultés de financement de 783 entreprises susceptibles de bénéficier des ONS approuvées. Cela devrait générer des ventes et/ou des volumes commerciaux supplémentaires d'un montant de 3,1 milliards d'USD, une valeur ajoutée nationale additionnelle (2,3 milliards d'USD), des liens locaux (643,5 millions d'USD), et appuyer environ 22 126 PME. Un montant de près de 1,4 milliard d'USD de recettes fiscales supplémentaires nettes, soit une diminution d'environ 41,7 % par rapport à 2022, devrait être produit par les 24 ONS approuvées. Enfin, le financement approuvé devrait contribuer à plusieurs autres résultats en matière de développement, notamment l'augmentation de la puissance installée d'environ 1 807 MW d'électricité en Afrique, l'augmentation des recettes nettes en devises de 2 milliards d'USD, des échanges commerciaux intra-africains de 915 millions d'USD générés par les projets à couverture régionale, et une amélioration de la qualité et/ou de l'accès à l'eau, et aux services de santé et de télécommunications.

**L'équipe d'ADOA a évalué vingt-et-un (21) projets dans le cadre des OR pour une valeur totale de 3,6 milliards d'USD en 2023.** Les projets d'infrastructure, essentiellement les infrastructures routières et de transport, ont dominé les OR du point de vue du nombre et du montant contribué (13 projets, correspondant à 63 % de la contribution totale de la Banque

à tous les projets d'OR). Les secteurs de l'énergie et de l'agriculture ont représenté respectivement 16 % et 10 %, tandis que l'atténuation du changement climatique et l'éducation ont enregistré respectivement 9 % et 2 % des fonds alloués.

**Enfin, l'équipe ADOA a poursuivi ses activités de production et de diffusion des connaissances et de renforcement des capacités au sein et à l'extérieur de la Banque.** En 2023, l'équipe a réalisé 21 produits de connaissance, dont 6 articles de revues à comité de lecture, 14 documents de travail et notes économiques à comité de lecture, et 1 rapport. En outre, l'équipe a participé activement à de nombreux événements pour partager ses connaissances et collaborer avec ses pairs. Les membres de l'équipe ont réalisé trois activités de renforcement de capacités au profit de l'écosystème des ONS et des institutions régionales et non régionales en 2023. L'équipe a fait une présentation à l'échelle de la Banque sur le cadre ADOA 3.0. En externe, elle a offert une formation à la Banque de développement du Rwanda (BRD) à Kigali sur l'évaluation de l'impact des projets sur le développement et a présenté le cadre ADOA 3.0 à la Banque asiatique de développement. L'équipe a également organisé un atelier pour lancer les activités du Projet de classement et de certification de la qualité des céréales au Ghana à Accra, en collaboration avec l'Université du Ghana. Enfin, la division ECMR.2 a obtenu un don de recherche de 634 979 USD du Fonds de coopération économique Corée-Afrique (KOAFEC) pour mener une étude sur les pertes et gaspillages alimentaires dans la vente au détail de fruits et légumes en Ouganda.

# ADOA en chiffres

# 2023

Groupe de la banque africaine de développement



**92**

Notes ADOA émises à différents stades du projet



**39**

ONS évaluées par l'équipe ADOA

**21**

OR, pour une valeur de 3,6 milliards d'USD, évaluées par l'équipe ADOA



**24**

Projets d'ONS approuvés par le Conseil

**1,6**

milliard d'USD

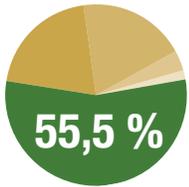
Financement total des ONS approuvées par la Banque

**-11 %**

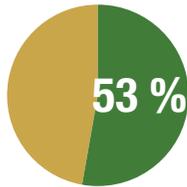
Diminution par rapport au financement total des ONS de 1,8 milliard d'USD en 2022

**18**

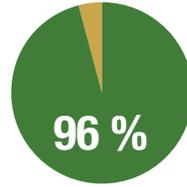
Projets des Services Financiers, constituant 75 % du financement total des ONS de la Banque



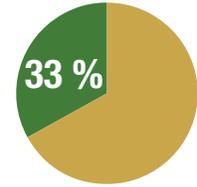
Part du financement de la Banque aux projets de portée **panafricaine**



Part du financement ONS de la Banque à des projets bénéficiant à au moins un **État en transition**



Pourcentage des ONS approuvées par le Conseil en 2023 qui ont été jugées *plus que satisfaisants* pour leur **additionnalité globale**



Pourcentage des projets notés *très bons* pour leurs **résultats en matière de développement**



**54 862**

Emplois équivalents à temps plein supplémentaires devant être créés sur la durée de vie des projets ONS approuvés



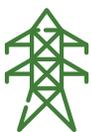
**18,5%**

Emplois féminins en pourcentage des emplois devant être créés par les ONS



**22 126**

PME qui devraient bénéficier de financement à travers les ONS approuvées par la Banque



**1 807**

MW d'électricité à produire par les projets financés par la Banque



**915** millions d'USD

Commerce intra-africain supplémentaire attendu des projets panafricains approuvés



**1,4** milliard d'USD

Recettes fiscales nettes supplémentaires attendues du gouvernement



**21**

Produits de connaissance générés par l'équipe ADOA

# 1



## Introduction

Pour s'assurer que ses interventions en faveur du développement du secteur privé sont inclusives et axées sur l'impact sur le développement et qu'elles n'évincent pas par inadvertance les investissements du secteur privé, la Banque africaine de développement (ci-après « la Banque » ou « la BAD ») a mis au point en 2008 un outil d'aide à la décision appelé le « Cadre d'évaluation de l'additionnalité et des résultats en matière de développement (ADOA) ».

Le cadre ADOA est mis en œuvre par la Division de l'impact microéconomique, institutionnel et sur le développement (ECMR.2) au sein du complexe de la Vice-présidence gouvernance économique et gestion des connaissances (ECPV). Ses principaux objectifs consistent à améliorer l'assurance qualité à l'entrée des opérations non souveraines (ONS) et à contribuer à prioriser les opérations régionales (OR). Cela permet d'améliorer leur valeur ajoutée, l'efficacité en matière de développement et la mesure des résultats.

Dans la pratique, l'outil ADOA fait partie intégrante de l'écosystème des ONS et permet de mener des évaluations ex ante

indépendantes des ONS selon deux dimensions importantes, à savoir :

- **L'additionnalité** : qu'apportent les institutions de financement du développement (IFD) à une opération que les sources commerciales seules ne peuvent pas apporter ou n'apportent pas<sup>1</sup>?
- **Les résultats en matière de développement** : quels résultats en matière de développement peut-on attendre de l'opération<sup>2</sup>?

Le cadre ADOA est révisé tous les cinq ans. Le premier cadre a été approuvé en 2009 et a été révisé en 2015 (cadre ADOA 2.0), puis en 2022 (cadre ADOA 3.0). Le cadre ADOA 3.0 est entré en vigueur en janvier 2023.

Le Rapport annuel 2023 résume les activités effectuées par l'équipe ADOA au cours de l'année 2023. Il fournit des informations sur les ONS et les OR évaluées au cours de l'année, l'additionnalité des IFD par rapport aux ONS évaluées, les résultats attendus en matière de développement, et d'autres

1 ADOA évalue les contributions collectives de toutes les IFD participantes, plutôt que la contribution individuelle de la Banque.

2 L'évaluation des opérations régionales (OR) par l'équipe ADOA porte uniquement sur les résultats en matière de développement. L'additionnalité de l'intervention de la Banque est appréhendée à partir d'évaluations complémentaires dans le Tableau de bord des opérations régionales. Ainsi, ADOA ne prend pas en compte la dimension de l'additionnalité dans l'évaluation des OR.

activités liées à ADOA, ainsi que les produits de connaissance réalisés par l'équipe. Le reste du rapport s'articule comme suit : la section 2 présente le cadre ADOA 3.0 et ses principales améliorations par rapport au cadre ADOA 2.0 précédent ; la section 3 présente une vue d'ensemble des ONS évaluées en 2023 ; la section 4 décrit l'additionnalité et les résultats en matière de développement des projets approuvés dans le cadre des ONS et des OR ; la section 5 résume les activités de recherche et de renforcement des capacités réalisées par l'équipe ADOA au cours de l'année ; et la section 6 présente les conclusions.



# 2



## La transition du cadre ADOA 2.0 au cadre ADOA 3.0

### 2.1. Pourquoi le cadre ADOA 3.0 ?

À la suite de consultations internes et externes approfondies sur la mise en œuvre du cadre ADOA 2.0 (2015-2020), y compris avec d'autres IFD, le Conseil et la haute Direction de la Banque ont approuvé la révision du cadre afin d'améliorer l'évaluation ex ante des opérations du secteur privé. En particulier, la révision était nécessaire pour tenir compte des changements significatifs intervenus dans l'environnement opérationnel et les priorités de la Banque, de l'introduction de nouveaux instruments de financement pour les clients (ONS), de l'alignement sur les nouvelles politiques et stratégies, de l'intégration de divers retours d'information et enseignements tirés au cours de la mise en œuvre du cadre ADOA 2.0, y compris de la part des IFD partenaires, et de l'évaluation indépendante du cadre ADOA 2.0 réalisée par la Banque. La logique qui sous-tend le passage du cadre ADOA 2.0 au cadre ADOA 3.0 est résumée ci-après :

- Nouvelles priorités opérationnelles et évolution de l'environnement : Dans le cadre du mandat et de la vision de la Banque, son environnement opérationnel

a évolué depuis la mise en œuvre du cadre ADOA 2.0. En particulier, sa Stratégie décennale (2013-2022, prolongée jusqu'en 2023) a servi de base à l'introduction de l'agenda High 5, qui comprend cinq domaines prioritaires : Nourrir l'Afrique, Industrialiser l'Afrique, Intégrer l'Afrique, Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie, et Améliorer la qualité de vie des populations africaines. Les High 5 sont également liés aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et devraient permettre à l'Afrique d'atteindre environ 90 % des cibles des ODD à l'horizon 2030. En outre, d'autres développements continentaux et événements mondiaux comme la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et la pandémie de COVID-19, entre autres, ont nécessité que la Banque s'adapte à ces visions et développements stratégiques, entraînant des changements importants dans ses unités et départements opérationnels pour permettre la mise en œuvre réussie de l'agenda des High 5. Ces évolutions continentales et ces événements mondiaux négatifs s'accompagnent de nouveaux défis et de nouvelles possibilités pour la Banque

d'adapter ses relations opérationnelles aux ONS dans les pays membres régionaux (PMR). À cet effet, il a fallu renforcer le cadre ADOA en tant qu'outil d'évaluation ex ante essentiel pour la prise de décision et l'allocation de ressources financières et techniques limitées dans toute l'Afrique. En outre, le nouveau cadre ADOA suit les meilleures pratiques des IFD dans le cadre des indicateurs harmonisés pour les opérations du secteur privé (HIPSO). Ainsi, le cadre ADOA 3.0 et sa méthodologie intègrent toutes ces réalités et changements opérationnels dynamiques.

- Nouvelles stratégies et politiques de la Banque : L'une des principales raisons d'être du cadre ADOA 3.0 est son alignement sur les nouvelles stratégies et politiques de la Banque. Cet alignement était nécessaire pour que les investissements et les services de conseil de la Banque aient plus d'impact dans toute l'Afrique. Les nouvelles politiques et stratégies désormais prises en compte dans ADOA 3.0 sont notamment l'agenda des High 5, la Stratégie décennale (2013-2022, prolongée jusqu'en 2023), la Stratégie de développement du secteur privé (2021-2025), la Stratégie pour l'eau et l'assainissement (2020-2025), le New Deal sur l'énergie pour l'Afrique (2016-2025), la Stratégie de la Banque en matière de genre (2021-2025), la Stratégie des emplois pour les jeunes en Afrique (2016-2025), la stratégie Nourrir l'Afrique pour la transformation de l'agriculture (2016-2025), le Cadre stratégique d'intégration régionale (2018-2025) et la Stratégie de la Banque pour remédier à la fragilité et renforcer la résilience en Afrique (2022-2026).
- Adoption de nouveaux instruments pour les ONS : Depuis l'adoption et la mise en œuvre du cadre ADOA 2.0, la Banque a introduit de nouveaux instruments pour ses ONS. Les principaux instruments introduits comprennent notamment des garanties de transaction pour soutenir le commerce africain, et des services de conseil. Les services de conseil s'appuient sur le réservoir de capacités techniques de la Banque pour améliorer la qualité des projets bancables, en particulier les infrastructures de grande envergure, afin d'attirer les financements du secteur privé. ADOA 3.0 intègre les méthodologies d'évaluation pour tous ces nouveaux éléments.
- Intégration des enseignements tirés et du retour d'information de la Banque et des institutions partenaires : Avec plus de 500 ONS évaluées au titre des cadres ADOA précédents et plusieurs produits de connaissance réalisés pour enrichir la conception et la sélection des ONS, il était nécessaire d'intégrer le résultat des consultations approfondies avec toutes les parties prenantes concernées au sein et à l'extérieur

de la Banque. Les informations recueillies auprès des opérations et de tous les départements concernés, les enseignements tirés, ainsi que les recommandations de l'évaluation d'ADOA 2.0 menée par IDEV (Évaluation indépendante du développement) en 2021 ont constitué des apports inestimables pour l'élaboration du cadre ADOA 3.0. Enfin, les consultations avec des partenaires extérieurs comme d'autres IFD (par exemple, la SFI, la MIGA, la BID et la BERD) ont apporté des éléments essentiels à ADOA 3.0 pour rationaliser les indicateurs sectoriels et améliorer les normes et le respect par les clients des critères de suivi et d'établissement de rapports sur les résultats en matière de développement.

## 2.2. Principaux changements entre les cadres ADOA 2.0 et ADOA 3.0

La version révisée du cadre ADOA (ADOA 3.0), approuvée par le Conseil d'administration de la Banque le 13 avril 2022, a entraîné, entre autres, les changements fondamentaux suivants :

- **Évaluations sectorielles** : ADOA 3.0 classe l'évaluation des projets strictement en fonction du secteur dans lequel le projet opère, contrairement à ADOA 2.0, qui classait les projets en fonction à la fois du secteur et de l'instrument financier utilisé. Par conséquent, l'*infrastructure* en tant que sous-catégorie des résultats en matière de développement est supprimée dans ADOA 3.0 à la suite de la reclassification sectorielle. Le passage à une typologie sectorielle de l'évaluation reflète la manière dont la Banque a été restructurée en ce qui concerne ses opérations dans le secteur privé au cours des dernières années, et l'harmonisation avec les tendances actuelles au sein de la communauté des IFD, comme l'HIPSO. Dans le cadre de ce changement, des théories de changement spécifiques à chaque secteur ont été explicitement ajoutées au cadre. Ainsi, ADOA 3.0 compte désormais sept (7) cadres sectoriels (ou notes d'orientation), qui correspondent aux High 5 et à la structure organisationnelle de la Banque (voir le tableau ci-dessous). Tous les cadres sectoriels sont élaborés sur la base des principes du cadre général d'ADOA approuvés par le Conseil d'administration de la Banque.
- **Catégorie des résultats en matière de développement** : L'évaluation des résultats en matière de développement (RD) a légèrement changé dans le cadre actuel. Le cadre ADOA 2.0 comportait 7 catégories de résultats en matière de développement, alors que le cadre ADOA 3.0 en compte 6. La catégorie précé-

demment intitulée « *Infrastructure* » a été supprimée. Les réalisations et les produits associés à des projets spécifiques liés à l'infrastructure sont désormais évalués dans des catégories telles que « Ménages » et « Développement du secteur privé ».

- **Introduction d'une notation des RD ajustée en fonction de la probabilité de réalisation** : Dans le cadre ADOA 2.0, la probabilité de réalisation des RD dans les délais était évaluée séparément de l'évaluation de l'ensemble des RD, ce qui rendait les comparaisons entre projets difficiles. Dans le cadre ADOA 3.0, les notations des RD sont ajustées en fonction de cette probabilité afin d'intégrer les notations de probabilité dans la note globale des RD, ce qui améliore les comparaisons entre les projets.
- **Contexte du marché et fragilité** : Conformément à l'objectif de la Banque de relever les défis de la fragilité dans tous les PMR par le biais de sa Stratégie pour remédier à la fragilité et renforcer la résilience en Afrique (2022-2026), le cadre ADOA 3.0 prend explicitement en compte le contexte de marché des projets du point de vue du niveau de développement et de la fragilité. Cela permet de s'assurer que les projets dans les États fragiles et en transition bénéficient d'une meilleure note, tout en renforçant la résilience des secteurs privé et public.
- **Agrégation et pondération des catégories d'additionnalité** : Contrairement au cadre ADOA 2.0, qui comportait trois catégories d'additionnalité (1.

atténuation du risque politique, 2. additionnalité financière et 3. amélioration de la conception et des normes), ADOA 3.0 ne comporte que deux catégories : (i) additionnalité financière et (ii) additionnalité non financière. En outre, dans le cadre ADOA 3.0, la note d'additionnalité est une moyenne pondérée de l'additionnalité financière et non financière plutôt que la note la plus élevée des trois catégories évaluées dans le cadre ADOA 2.0.

- **Autres changements** : Parmi les autres changements apportés au cadre ADOA 2.0, le cadre ADOA 3.0 met davantage l'accent sur les effets de marché, c'est-à-dire sur les changements induits par l'investissement de la Banque et susceptibles d'affecter la structure du marché visé par l'investissement. Par ailleurs, le cadre ADOA 3.0 prend explicitement en compte l'industrialisation, la concurrence et une vision plus large de l'intégration régionale, qui va au-delà du commerce intra régional, de l'intégration financière, des recettes nettes de devises et de la diversification économique pour inclure des éléments émergents, tels que les chaînes de valeur transfrontalières.

**Tableau 1. Transition vers des cadres ADOA sectoriels et cartographie institutionnelle**

Classification des projets sous ADOA 2.0	Classification des projets sous ADOA 3.0	High 5	Départements de la BAD
Infrastructure	Énergie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie</li> <li>• Améliorer la qualité de vie des populations africaines</li> </ul>	PESD, PESR2, PERN, PERN2
	Transport	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer l'Afrique</li> <li>• Améliorer la qualité de vie des populations africaines</li> </ul>	PICU4
	TIC (technologies de l'information et de la communication)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer l'Afrique</li> </ul>	PITD3
Biens et services	Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nourrir l'Afrique</li> </ul>	AHFR1
	Industrie et services	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Industrialiser l'Afrique</li> </ul>	PITD4
	WESH (eau, éducation, assainissement et santé)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la qualité de vie des populations africaines</li> </ul>	AHHD1/AHHD2, AHWS2
IF-Rétrocession IF-Investissement IF-Financement du commerce IF-Autres	Services financiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer l'Afrique</li> <li>• Améliorer la qualité de vie des populations africaines</li> </ul>	PIFD3, PIFD1, PIFD2

# 3

## Aperçu des ONS et des OR évaluées en 2023

### 3.1. Processus d'évaluation du cadre ADOA et ONS évaluées en 2023

Le processus d'évaluation du cadre ADOA commence par la réception par l'équipe ADOA d'une note d'évaluation préliminaire (NEP) de la part des services d'origine. Un chargé de l'ADOA est désigné pour faire partie de l'équipe d'évaluation du projet. L'agent ADOA est chargé de fournir des commentaires sur le document principal du projet et de produire des notes ADOA à chaque étape du cycle de traitement du projet, tel que déterminé par les Opérations, en utilisant les informations recueillies au cours de la diligence raisonnable, ainsi que les efforts de recherche de l'agent ADOA et les informations provenant d'autres équipes d'évaluation de projet. Avant d'être présenté au Conseil, un projet d'ONS peut passer par quatre étapes d'approbation différentes ou processus d'examen de projet<sup>3</sup>, à savoir l'étape de la Note conceptuelle de projet- Équipe pays (NCP-EP), l'étape Note conceptuelle

de projet-Comité des opérations (NCP-OpsCom), l'étape Rapport d'évaluation de projet- Équipe pays (REP-EP), et l'étape Rapport d'évaluation de projet-Comité des opérations (REP-OpsCom). Jusqu'à cinq notes ADOA sont généralement émises pour chaque ONS, en fonction du processus d'examen adapté, conformément à la Directive présidentielle 03/2013 et au Manuel d'activité révisé des ONS de février 2022. Les notes ADOA sont un outil de prise de décision en temps réel, mis à jour à chaque étape d'examen du projet, garantissant que les documents transmis aux organes de décision concernés - l'Équipe pays (EP) ou l'Équipe régionale (ER), le Comité des opérations (OpsCom) et le Conseil - reflètent les informations les plus récentes recueillies auprès du client et les contributions de l'écosystème des ONS. Avant qu'une note ADOA ne soit publiée ou partagée avec l'écosystème des ONS, elle est soumise à un processus interne rigoureux de contrôle de qualité au sein du département qui l'émet. Il s'agit notamment de comparer les résultats en matière de dé-

<sup>3</sup> Pour les opérations de financement du commerce ou les opérations accélérées, aucune note ADOA n'est émise à l'étape de la Note conceptuelle de projet (NCP) et à l'étape Note conceptuelle de projet - Comité des opérations (NCP-OpsCom). En d'autres termes, ces opérations passent normalement par l'étape REP-EP et l'étape du Conseil, l'étape REP-OpsCom n'étant requise que lorsque certaines conditions ne sont pas remplies, par exemple lorsque le projet est jugé marginalement positif en termes d'additionnalité ou qu'il présente un profil de risque élevé.

veloppement du projet en cours avec ceux des projets similaires. Ce processus interne comporte un examen individuel de la note par les autres membres de l'équipe ADOA, une réunion formelle de l'équipe ADOA pour discuter de la note, et enfin la validation de la note par la Direction. Ce processus garantit que les notes ADOA reflètent une analyse cohérente et perspicace de chaque projet.

**En 2023, l'équipe ADOA a émis 92 notes ADOA à différents stades de traitement des projets, correspondant à 40 ONS, par rapport aux 81 notes ADOA émises en 2022, correspondant à 39 ONS** (voir l'Annexe 1 pour une liste des ONS évaluées en 2023). La **Figure 1** résume le nombre de notes ADOA émises en 2023 par étape de traitement des projets et par secteur de projet (voir le **Tableau 1** pour une description des types de projets). Sur les 92 notes ADOA émises en 2023, 17 l'ont été à l'étape NCP-EP, 9 à l'étape NCP-OpsCom, 27 à l'étape REP-EP, 14 à l'étape REP-OpsCom, et 25 à l'étape du Conseil. Sur les 25 notes ADOA soumises au Conseil pour examen, 24 notes (projets d'ONS) ont été approuvées. La décision du Conseil sur le projet d'ONS restant a été reportée à 2024. Par conséquent, l'analyse dans le présent rapport est basée sur les 24 projets d'ONS approuvés par le Conseil en 2023.

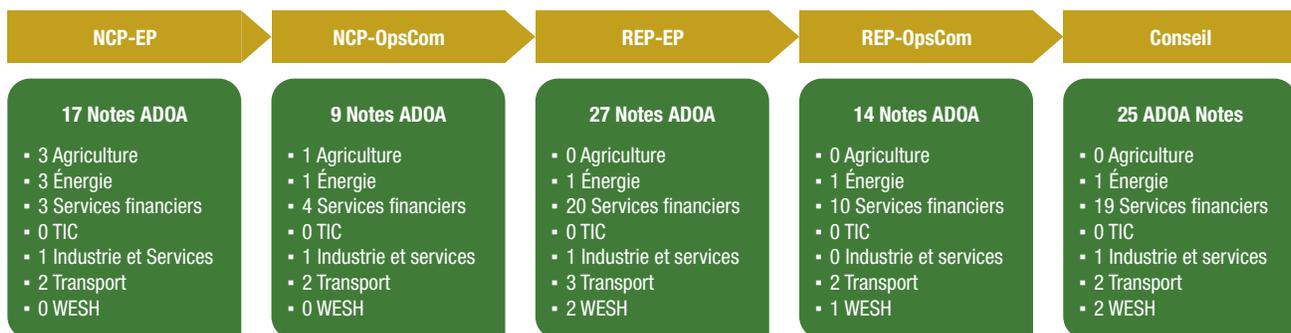
Dans le cadre ADOA 3.0, et conformément aux High 5 de la BAD qui sont axés sur les secteurs, les ONS sont classées dans les sept secteurs suivants : agriculture, énergie, services financiers, transports, TIC (technologies de l'information et de la communication), WESH (eau, éducation, assainissement et santé), et industrie et services. Le **Tableau 2** ci-dessous décrit brièvement chacun de ces secteurs.

Le **Figure 2** compare le nombre de projets financés par la Banque et les montants que celle-ci a alloués à ces projets depuis 2016. Le **financement total de la Banque pour les ONS**

**approuvé par le Conseil en 2023 s'est élevé à 1,6 milliard d'USD, soit une baisse de 11 % par rapport au montant de 1,8 milliard d'USD investis en 2022**, malgré une augmentation du nombre d'ONS financées (de 21 en 2022 à 24 en 2023). Le financement total de la Banque au cours des deux dernières années indique que son aide aux ONS rebondit après une contraction sensible pendant la crise du COVID-19. En effet, le financement des ONS a diminué de moitié en 2020 pour se situer à 1,1 milliard d'USD contre 2,2 milliards d'USD en 2019 et a encore diminué de 68 % en 2021 pour tomber à 0,7 milliard d'USD.

Le **Figure 3** présente la répartition des ONS approuvées par le Conseil en 2023 par secteur et les contributions correspondantes en millions d'USD. **La majeure partie des ONS approuvées en 2023 concerne les services financiers (75 %)** et comprend des opérations comme l'octroi de dettes subordonnées, de lignes de crédit aux fins de rétrocession, le financement du commerce et des accords de participation aux risques avec des banques commerciales ou de développement régional, ainsi que des prises de participation et des mécanismes de partage des risques avec des fonds de capital-investissement et d'autres institutions financières. Les projets du secteur financier (18 des 24 ONS approuvées par le Conseil) ont nécessité 1,2 milliard d'USD de financements de la Banque en 2023, ce qui correspond à 75 % du total des financements des ONS approuvés par la Banque (contre 72 % en 2022 et 76 % en 2021). Le reste du financement de la Banque pour 2023 est essentiellement allé à des projets dans le secteur WESH (11% du financement total pour 2 projets), dans le secteur des transports (7% du financement total pour 2 projets), et dans le secteur de l'industrie et des services (6% du financement total pour 1 projet). Le secteur de l'énergie a également bénéficié d'un projet représentant 1 % du financement total.

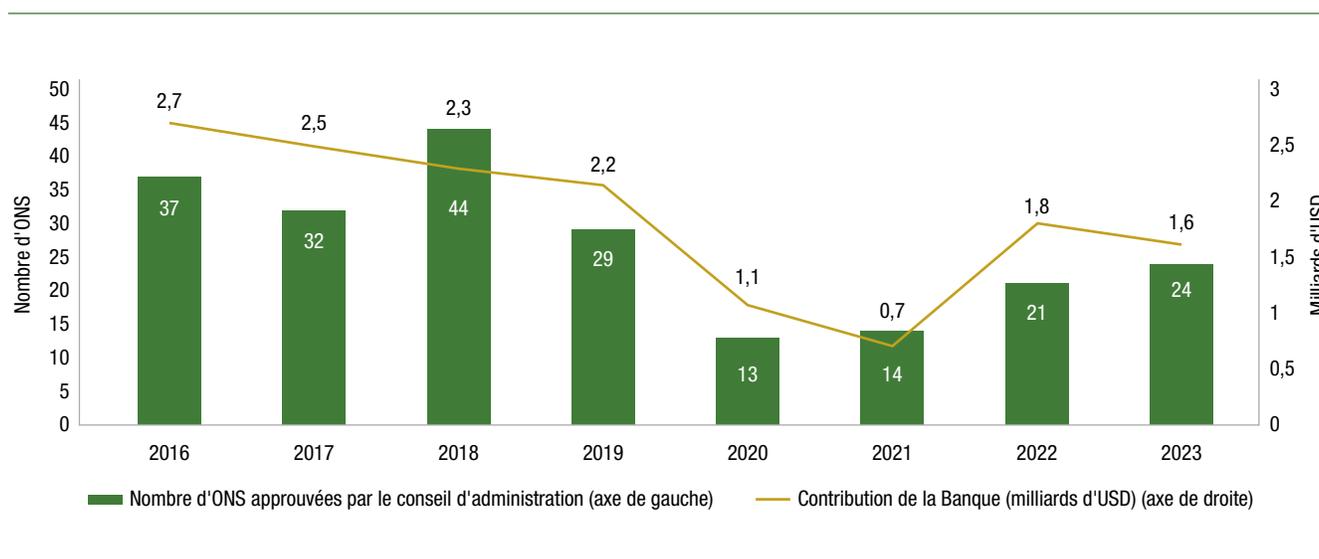
**Figure 1. Notes ADOA émises en 2023 par étape de traitement de projet et par secteur**



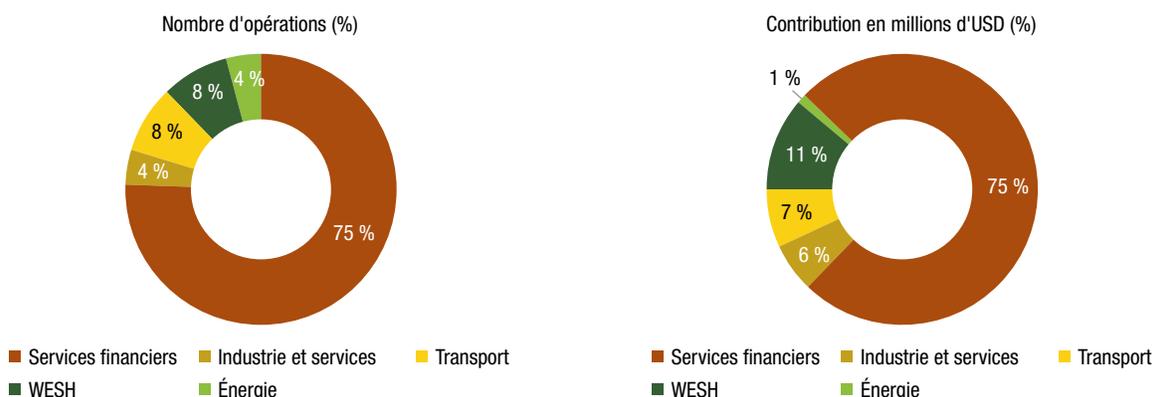
**Tableau 2.** Description des types de projets

Secteur du projet	Description
<b>Agriculture</b>	La Banque fournit un financement et/ou des services de conseil à une entreprise privée pour soutenir l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'aquaculture, l'agroforesterie ou l'agro-industrie.
<b>Énergie</b>	La Banque fournit un financement et/ou des services de conseil à une entreprise privée pour soutenir la production, le transport et la distribution d'électricité ou l'efficacité énergétique au niveau de l'utilisation finale.
<b>Services financiers</b>	La Banque fournit un financement et/ou des services de conseil pour soutenir l'accès au crédit (la Banque prête à un intermédiaire financier, par exemple des banques commerciales ou des banques de développement régionales/nationales, qui prête à son tour les fonds à ses clients) ; l'accès au capital-risque (la Banque investit dans des institutions financières comme des fonds de capital-investissement qui à leur tour investissent ces ressources dans des entreprises essentiellement par le biais de capitaux propres) ; ou le développement du secteur financier (la Banque accorde un financement à des intermédiaires financiers qui fournissent des services comme l'assurance, les garanties de portefeuille, le crédit-bail, la finance numérique ou les technologies financières).
<b>Transport</b>	La Banque fournit un financement et/ou des services de conseil à une entreprise privée pour soutenir la construction, l'exploitation et/ou l'entretien de routes, de chemins de fer, de ports maritimes et d'aéroports.
<b>TIC</b>	La Banque fournit un financement et/ou des services de conseil à une entreprise privée pour soutenir les infrastructures de l'économie numérique (notamment les câbles de fibre optique, les tours de télécommunications, les câbles sous-marins, les satellites, les centres de données), ainsi que les projets liés à l'internet des objets (IoT) et à l'intelligence artificielle (IA).
<b>WESH</b>	La Banque fournit un financement et/ou des services de conseil à une entreprise privée pour soutenir l'approvisionnement en eau et l'accès à des services d'assainissement, de santé et d'éducation de qualité pour les ménages.
<b>Industrie et services</b>	La Banque fournit un financement et/ou des services de conseil à une entreprise privée pour soutenir les activités manufacturières, de construction et immobilières, les activités extractives (mines, pétrole et gaz) et les services comprenant le commerce de détail, le commerce de gros et l'hôtellerie et la restauration.

**Figure 2.** Nombre et valeur des contributions de la Banque aux ONS approuvées par le Conseil et évaluées par ADOA, 2016 – 2023



**Figure 3. Nombre d'ONS approuvées en 2023 et contribution de la Banque par secteur**

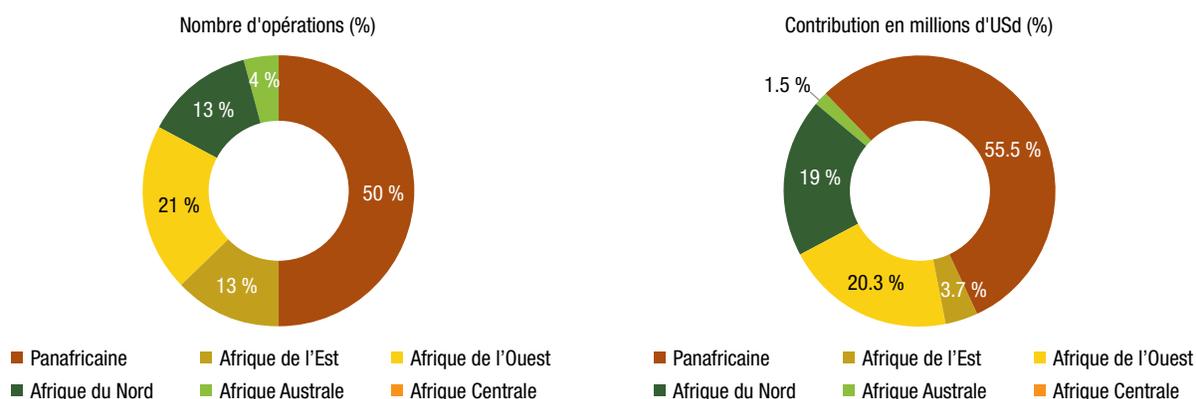


Comme le montre la **Figure 4**, la plus grande part des ONS approuvées par le Conseil en 2023 avait une portée panafricaine<sup>4</sup>, représentant 55,5 % des financements, comme les deux dernières années (65 % en 2021 et 62 % en 2022). La part restante des financements approuvés en 2023 est allée à des projets d'ONS situés dans un seul pays ou groupe de pays en Afrique de l'Ouest (20,3 %), en Afrique du Nord (19,0 %), en Afrique de l'Est (3,7 %) et en Afrique australe (1,5 %).

Le financement par la Banque des ONS dans les États en transition est resté élevé depuis 2020. Dix (10) des 24 ONS approuvées par le Conseil en 2023 appuyaient partiellement ou entièrement des États en transition<sup>5</sup>. Le montant engagé dans des projets incluant au moins un État en transition s'élevait à 849 millions d'USD, soit 53 % du financement total de la Banque en 2023, ce qui est une légère baisse par rapport aux 57 % de 2022. L'aide financière aux États en transition reflète l'engagement et l'intérêt de la Banque pour l'amélioration des conditions économiques des pays où le principal défi de développement est la fragilité, qui est définie comme « une condition dans laquelle l'exposition aux pressions internes ou externes dépasse les capacités existantes pour les prévenir, y répondre et s'en remettre, créant des risques d'instabilité<sup>6</sup>. »

Comme le montre la **Figure 4**, la plus grande part des ONS approuvées par le Conseil en 2023 avait une portée panafricaine<sup>4</sup>, représentant 55,5 % des financements, comme les deux dernières années (65 % en 2021 et 62 % en 2022). La part restante des financements approuvés en 2023 est allée à des projets d'ONS situés dans un seul pays ou groupe de pays en Afrique de l'Ouest (20,3 %), en Afrique du Nord (19,0 %), en Afrique de l'Est (3,7 %) et en Afrique australe (1,5 %).

**Figure 4. Nombre d'ONS approuvées en 2023 et contribution de la Banque par région**



4 Un projet panafricain fait référence à un projet qui couvre au moins deux pays de régions différentes.

5 Les États en transition couverts sont le Burkina Faso, le Tchad, la République démocratique du Congo, la Guinée, le Liberia, Madagascar, le Mali, le Mozambique, le Niger, la Sierra Leone, le Togo et le Zimbabwe.

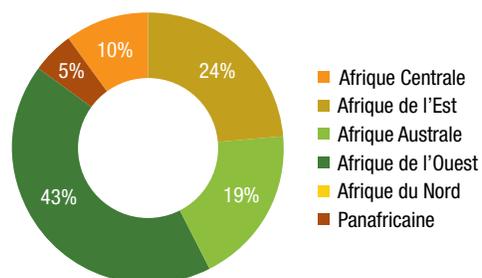
6 BAD 2022. Stratégie du Groupe de la Banque pour remédier à la fragilité et renforcer la résilience en Afrique (2022-2026), p.6.

### 3.2. OR évaluées en 2023

Comme en 2021, 2019 et 2018, les projets d'infrastructure (essentiellement les infrastructures routières et de transport) ont dominé les opérations régionales (OR) de 2023, du point de vue du nombre comme du montant des contributions. Cela contraste avec 2020, où les services sociaux étaient prépondérants. L'équipe ADOA a évalué 21 projets d'OR en 2023, contre 14 et 13 en 2021 et 2020, respectivement<sup>7</sup>. La **Figure 5** présente la répartition régionale de ces 21 projets. La répartition des projets sur le continent en 2023 était la suivante : Afrique de l'Ouest 43 % (du total des projets), Afrique de l'Est 24 %, Afrique australe 19 % et Afrique centrale 10 %. Comme les années précédentes, la région de l'Afrique du Nord n'a reçu aucun projet d'OR, mais devrait bénéficier du seul projet panafricain du lot d'OR de 2023.

Sur les 21 projets d'OR évalués, 13 étaient des projets d'infrastructure, essentiellement des projets routiers et de transport, représentant 63 % de la contribution totale de

**Figure 5.** Répartition régionale des OR (% du nombre d'OR)



la Banque à l'ensemble des projets dans le cadre des OR. Viennent ensuite le secteur de l'énergie (16 %), le secteur de l'agriculture (10 %), l'atténuation du changement climatique (9 %) et l'éducation (2 %) (**Tableau 3**). Les projets du secteur des routes et des transports ont essentiellement soutenu la construction et l'amélioration des routes.

**Tableau 3.** Répartition sectorielle des OR financées par la Banque

Secteur	Nombre de projets	Coût total du projet (millions d'USD)	Contribution de la Banque (millions d'USD)	Part dans la contribution totale de la Banque
Agriculture	3	486,6	373,4	10 %
Atténuation du changement climatique	2	732,2	326,1	9 %
Éducation	1	142	67	2 %
Énergie	2	1 102	554	16 %
Infrastructure	13	4 723	2 247	63 %
Total	21	7 186	3 567	100 %

<sup>7</sup> L'évaluation des OR à privilégier en 2022 a été réalisée en 2021.

# 4

## Évaluation de l'additionnalité et des résultats en matière de développement des ONS et des OR approuvées

### 4.1. Évaluation de l'additionnalité des ONS de la Banque

L'évaluation de l'additionnalité répond à la question suivante : qu'est-ce que la BAD, ainsi que les autres IFD participantes, apportent au projet que les investisseurs commerciaux ne peuvent pas apporter ? **La Banque, en tant qu'IFD, doit démontrer son additionnalité lorsqu'elle accorde des financements au secteur privé.** L'évaluation de l'additionnalité selon le cadre ADOA 3.0 couvre les deux dimensions suivantes :

- **L'additionnalité financière** se produit lorsque les financements de la Banque et d'autres IFD réduisent l'exposition des opérateurs commerciaux au risque de crédit, de liquidité ou de marché d'une manière qui ne peut être obtenue en faisant uniquement appel à des sources privées et des acteurs commerciaux. L'additionnalité financière repose sur quatre aspects principaux : la structure de financement, les structures et instruments de financement innovants, les fonds propres, et la mobilisation des ressources qui comprend le financement mixte.
- **L'additionnalité non financière** couvre l'*atténuation du risque politique* - lorsque la Banque et d'autres IFD contribuent à réduire le risque perçu ou réel d'exposition des ONS à des actions gouvernementales défavorables ou à l'instabilité politique grâce à leur statut de prêteurs privilégiés, à des accords directs, à la syndication ou à d'autres instruments d'atténuation du risque, et l'*amélioration des résultats en matière de développement* - lorsque la Banque et d'autres IFD contribuent à l'amélioration de la conception ou de la mise en œuvre d'un projet, y compris les normes sociales et environnementales.

### 4.1.1. Notation de l'additionnalité

Chacune des deux dimensions de l'additionnalité mentionnées ci-dessus est évaluée séparément sur une échelle de quatre niveaux basée sur une note allant de 1 à 10 : 1-très positif correspondant à une note de 10 ; 2-positif correspondant à une note de 7 ; 3-marginalement positif correspondant à une note de 4 ; et 4-nul correspondant à une note de 1. Les notes *plus que satisfaisantes* (c'est-à-dire « très positif » ou « positif ») sont la preuve de l'additionnalité ou de la forte valeur ajoutée apportée par la Banque. La note globale d'additionnalité est une moyenne pondérée de la note d'additionnalité financière (65 %) et de la note d'additionnalité non financière (35 %). L'additionnalité globale est jugée *très positive* lorsque la moyenne pondérée est supérieure à 7, *positive* lorsqu'elle se situe entre 5,9 et 7, *marginalement positive* entre 4,8 et 5,8, et *nulle* en dessous de 4,7.

### 4.1.2. Évaluation de l'additionnalité



La quasi-totalité des projets approuvés (96 % des 24 ONS) en 2023 ont été jugés *plus que satisfaisants* pour ce qui est de l'additionnalité globale.

La quasi-totalité des projets approuvés (96 % des 24 ONS) en 2023 ont été jugés *plus que satisfaisants* pour ce qui est de l'additionnalité globale. Plus précisément, 19 ONS et 4 ONS ont été jugées *positives* et *très positives*, respectivement, pour l'additionnalité globale (Figure 6). Seul un projet sur les 24 ONS a été jugé *non satisfaisant*. Les notes *plus que satisfaisantes* attribuées à la majorité des ONS approuvées par le Conseil indiquent que la Banque et d'autres IFD ont apporté une valeur ajoutée financière ou non financière à ces ONS et

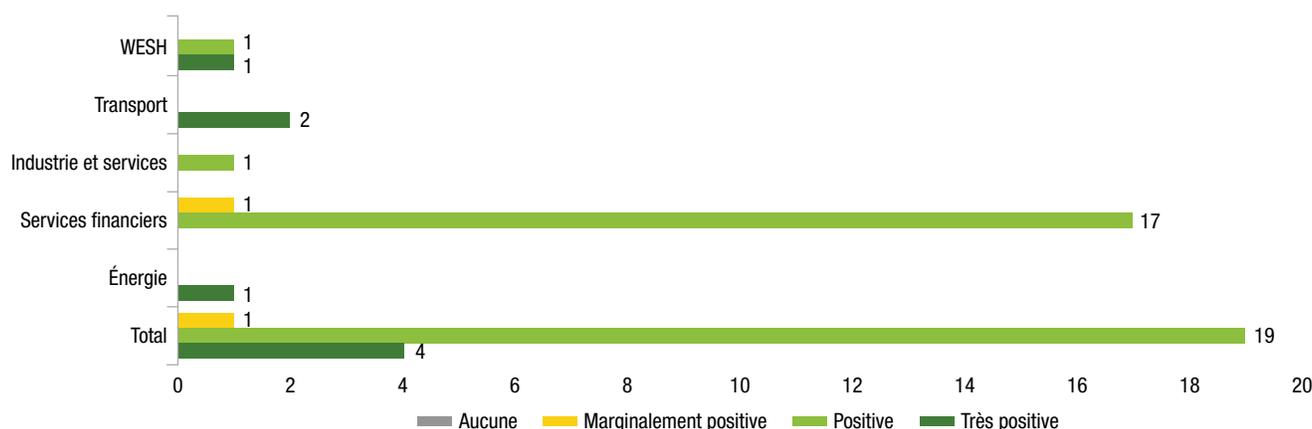
attestent de l'objectif de l'intervention de la Banque, qui n'est pas d'évincer les investisseurs privés, mais plutôt de servir de complément ou de levier à des investissements privés plus importants dans les secteurs prioritaires.

**Le principal moteur de l'additionnalité globale pour les 24 ONS approuvées était de nature financière.** Sur les 24 ONS approuvées par le Conseil, 23 ont été jugées *plus que satisfaisantes* pour l'additionnalité financière et 8 ont été jugées *plus que satisfaisantes* pour l'additionnalité non financière. Toutes les ONS jugées *plus que satisfaisantes* pour l'additionnalité globale ont été jugées *positives* (18 ONS) ou *très positives* (5 ONS) pour l'additionnalité financière, tandis que la seule ONS jugée *marginalement positive* pour l'additionnalité globale a également été jugée *marginalement positive* pour l'additionnalité financière. Il convient de noter que les huit projets jugés *positifs* pour l'additionnalité non financière ont également obtenu une note *plus que satisfaisante* pour l'additionnalité financière. L'additionnalité non financière ne peut influencer la note globale d'additionnalité que dans les cas suivants : (i) lorsque l'additionnalité non financière est jugée *très positive* et que l'additionnalité financière est jugée soit *marginalement positive*, soit *positive* ; ou (ii) lorsque l'additionnalité non financière est jugée *nulle* et que l'additionnalité financière est jugée *marginalement positive*. Sur les 24 ONS approuvées, aucune n'a été jugée *très positive* et 3 ont été jugées *nulles* pour l'additionnalité non financière. Dans ces derniers cas, l'additionnalité financière a été jugée *très positive* dans un cas,

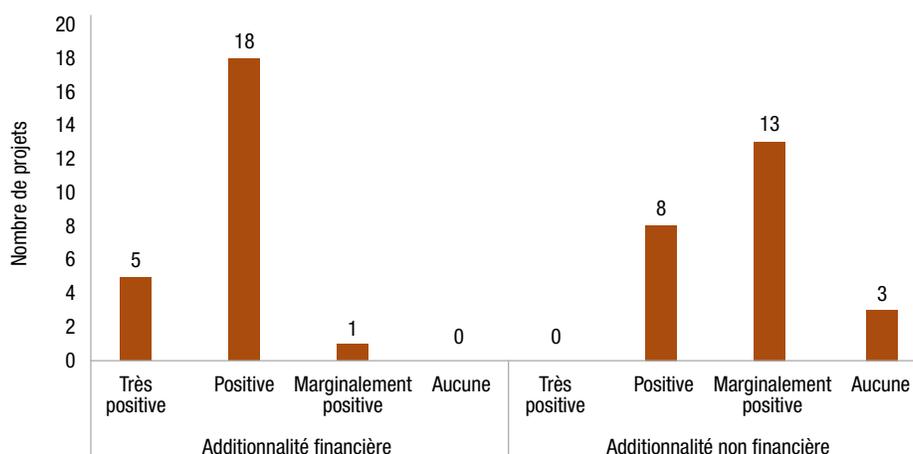
Sur les 24 ONS approuvées par le Conseil, 23 ont été jugées *plus que satisfaisantes* pour l'additionnalité financière et 8 ont été jugées *plus que satisfaisantes* pour l'additionnalité non financière.



Figure 6. Répartition des notes globales d'additionnalité pour les ONS approuvées en 2023



**Figure 7. Répartition des notes par catégorie individuelle pour les ONS approuvées par la Banque en 2023**



*positive* dans le deuxième et *marginale* *positive* dans le troisième<sup>8</sup>. Dans l'ensemble, l'additionnalité financière reste le principal moteur de l'additionnalité globale, à l'instar des tendances observées ces dernières années. En 2022 et 2021, l'additionnalité financière a été le principal moteur de l'additionnalité globale, représentant respectivement 75 % et 72 % des notes *plus que satisfaisantes* des projets approuvés. Cette tendance devrait se renforcer à l'avenir, du fait de la nouvelle règle d'agrégation de l'additionnalité globale.

### a. Les moteurs de l'additionnalité financière

Pour les ONS approuvées en 2023, les notes *plus que satisfaisantes* en matière d'additionnalité financière résultent essentiellement de l'octroi de financements à long terme assortis d'un différé d'amortissement prolongé, de l'effet catalyseur des financements de la Banque et de l'octroi de financements en devises.

- **Financement à long terme**

**La Banque a accordé des financements à long terme qui pouvaient difficilement être fournis par le marché pour 10 des 24 ONS approuvées par le Conseil (41,7 %) en 2023.**



La Banque a accordé des financements à long terme qui pouvaient difficilement être fournis par le marché pour 10 des 24 ONS approuvées par le Conseil (41,7 %) en 2023.

Les échéances des prêts que la Banque a accordés aux ONS appuyées en 2023 allaient de 10 à 15 ans, avec une moyenne de 11,3 ans, une médiane de 10 ans et un différé d'amortissement de 3,9 ans en moyenne (contre une moyenne de 9 ans, une médiane de 10 ans et un différé d'amortissement de 2,9 ans en moyenne en 2022). Les projets dont la durée des prêts est supérieure à 15 ans concernent notamment le développement d'infrastructures maritimes et de capacités de production d'énergie solaire (voir **Encadré 1**). Cela prouve l'additionnalité de la Banque aux projets qu'elle finance, étant donné qu'environ 80 % des prêts aux entreprises en Afrique ont des durées inférieures à cinq ans selon l'enquête sur le secteur bancaire en Afrique menée par la Banque Européenne d'Investissement en 2020 (BEI, 2020). Par conséquent, ces échéances plus longues, associées à des différés d'amortissement prolongés, contribuent à améliorer l'adéquation entre les flux de trésorerie futurs des projets et leurs obligations en matière de service de la dette, notamment dans les secteurs mal desservis comme celui des infrastructures (voir **Encadré 1**). En outre, cela permet d'atténuer l'asymétrie des échéances entre l'actif et le passif des banques commerciales locales, qui ont tendance à s'appuyer sur les dépôts à court terme des clients (le plus souvent inférieurs à trois mois) pour financer leurs activités.

- **Effet catalyseur et mobilisation des ressources**

Deuxièmement, l'*additionnalité financière* des financements des IFD résulte de l'attraction des investissements provenant de sources commerciales. La Banque fait preuve d'une

<sup>8</sup> Les ONS dont l'additionnalité est notée nulle pour l'additionnalité non financière, et positive et marginalement positive respectivement pour l'additionnalité financière ont été évaluées dans le cadre ADOA 2.0, et ont donc reçu respectivement une note positive et une note marginalement positive pour l'additionnalité globale.

*additionnalité financière* supérieure à un niveau satisfaisant lorsque son investissement contribue à mobiliser au moins 10 % du financement total auprès d'investisseurs commerciaux. En 2023, 8 des 24 ONS approuvées par le Conseil ont obtenu une note d'*additionnalité positive* ou *très positive* en partie grâce à l'effet catalyseur de l'investissement de la Banque. Il s'agit de quatre projets du secteur financier, de deux projets du secteur des transports (voir le projet PAC décrit dans l'**Encadré 1**), d'un projet du secteur de l'énergie (voir le projet CBEAP dans l'**Encadré 1**) et d'un projet du secteur de l'eau, de l'assainissement et des services sociaux (WESH). Sur les quatre projets relevant du secteur financier, deux ont financé la création ou l'expansion de sociétés fournissant des garanties pour améliorer la qualité de crédit d'instruments obligataires à long terme dans le domaine des infrastructures en Afrique de l'Est (Dhamana) et au Nigeria

(InfraCredit II) respectivement, un projet prévoit la fourniture de capital-risque à long terme à un fonds de capital-investissement (Partech Africa Fund II), et le dernier est une facilité de financement de 132 millions d'USD en faveur de la Commercial International Bank (CIB) d'Égypte. Dans tous ces cas, la participation et/ou le financement de la Banque et d'autres IFD sont considérés comme essentiels pour attirer les investisseurs commerciaux qui se sentent rassurés par la rigueur de la vérification préalable des IFD, leurs services de conseil ou l'octroi de prêts concessionnels.

- **Financement en devises fortes**

Bien que le financement à long terme en monnaie locale soit essentiel au développement économique de l'Afrique, les financements en devises fortes restent vitales pour le com-

### **Encadré 1. Impact du financement à long terme sur les projets d'infrastructure des ONS**

Parmi les 24 ONS approuvées par le Conseil en 2023, la Banque a accordé un prêt de premier rang à long terme d'une durée de 15 ans (y compris un différé d'amortissement de 5 ans) au Port autonome de Cotonou (PAC) au Bénin pour la réhabilitation et l'expansion des infrastructures maritimes. Le projet du PAC est un prêt à l'entreprise de 80 millions d'euros destiné à financer la construction d'un nouveau terminal pour les marchandises en vrac et les liquides, ainsi que la construction d'un accès centralisé et d'un parking pour les camions. La Banque a également accordé un prêt mezzanine concessionnel de 10 millions d'USD d'une durée de 15 ans, y compris un différé d'amortissement de 8 ans, à la Cross Boundary Energy Access Platform (CBEAP ou plateforme transfrontalière panafricaine d'accès à l'énergie II) par l'intermédiaire du Fonds pour l'énergie durable en Afrique (SEFA) afin de développer des projets de mini-réseaux au Nigeria, en République démocratique du Congo (RDC), en Tanzanie, au Togo, en Zambie, au Lesotho et à Madagascar. Le projet CBEAP (d'une valeur totale de 200 millions d'USD) contribuera à l'installation d'une capacité de production d'énergie solaire distribuée de 17,7 MW.

En ce qui concerne le projet PAC, la durée de 15 ans et le différé d'amortissement de 5 ans n'étaient pas disponibles auprès des investisseurs commerciaux et permettront de faire correspondre les flux de trésorerie du projet avec ses obligations en matière de service de la dette. Une analyse de sensibilité du ratio de couverture du service de la dette (DSCR) du projet montre que la réduction des conditions de financement des IFD à une durée de 10 ans et à un différé d'amortissement de 2 ans ramène le ratio DSCR à 1,1x, alors que le ratio DSCR minimum requis est de 1,25x. En outre, la Banque a mobilisé 16,6 millions d'euros supplémentaires auprès du Fonds climatique Canada-BAD (CACF) et cherchera à obtenir un cofinancement de 25 millions d'euros auprès du Fonds Africa Growing Together (AGTF) pour le compte du projet. Cela témoigne de l'effet catalyseur de la Banque, étant donné le rôle actif qu'elle a joué pour amener d'autres contributeurs à participer au projet, à savoir le CACF et, éventuellement, l'AGTF.

Le projet CBEAP, malgré les difficultés rencontrées, a démontré son potentiel de réussite. L'analyse de sensibilité a montré que la suppression du différé d'amortissement réduit le TRI des fonds propres de 14,55 % à 10,8 %, et que la réduction de la durée de la tranche mezzanine de 15 à 5 ans réduit le TRI des fonds propres de 14,55 % à 10,8 %. Par ailleurs, la dette mezzanine concessionnelle de 35 millions d'USD, à laquelle la Banque contribue à hauteur de 10 millions d'USD, devrait attirer des investissements de 115 millions d'USD de la part d'investisseurs commerciaux (tels que GAIA Impact Fund et BlueOrchard). Cela signifie que chaque dollar de financement mixte devrait permettre de mobiliser 3,3 USD de capitaux commerciaux, ouvrant ainsi la voie à de futures réussites.

L'intervention des IFD a joué un rôle essentiel dans l'amélioration de la viabilité des projets PAC et CBEAP, en y apportant plus de stabilité financière. Leur implication a non seulement amélioré la viabilité des projets mais a également attiré d'autres contributeurs, y compris des investisseurs du secteur privé. Cela souligne le rôle déterminant des financements à long terme fournis par les IFD pour permettre la bancabilité des projets et mobiliser des financements privés qui, autrement, n'auraient pas pu être investis à des conditions profitables.

Source : Notes ADOA sur les projets PAC et CBEAP approuvés en 2023.

merce international et les importations de machines, d'équipements et d'engrais à travers le continent. Par exemple, le rapport de la BAD sur le financement du commerce montre que l'Afrique a un déficit important de financement du commerce d'environ 81 milliards d'USD en 2019 ; le manque d'accès aux devises étant identifié comme défi important pour les institutions financières du continent. Par conséquent, une partie de l'additionnalité financière des IFD consiste à fournir des financements en devises fortes aux banques commerciales pour accompagner leurs activités de rétrocession et de financement du commerce, et aux entreprises pour appuyer leurs investissements ou leurs plans d'expansion. En 2023, six ONS comportaient un financement en devises fortes: quatre impliquaient des banques commerciales et deux finançaient des entreprises dans le secteur WESH et celui de l'industrie et des services. Il est à noter que les quatre ONS avec des banques commerciales incluaient l'octroi d'une ligne de crédit pour le financement du commerce (LdC-FC).

### b. Additionnalité non financière

La Banque et les IFD partenaires participent parfois à la conception des ONS pour mettre au point et structurer des projets bancables, ainsi que pour renforcer les connaissances et les capacités afin d'appuyer les activités d'investissement. Leur participation à un projet permet parfois d'atténuer le risque politique en protégeant (implicitement ou explicitement) les entreprises privées contre des mesures gouvernementales défavorables (rupture de contrat, expropriation d'un projet, etc.) ou contre les pertes liées à l'inconvertibilité de la monnaie et aux restrictions de transfert. En 2023, huit des 24 projets approuvés par le Conseil ont reçu une note *plus que satisfaisante* pour ce qui est de l'additionnalité non financière (Figure 7). Dans ces huit cas, les notes *plus que satisfaisantes* pour l'additionnalité non financière résultent de la fourniture d'une assistance technique (AT) destinée à améliorer la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet.

- **Assistance technique pour les connaissances, l'innovation et le renforcement des capacités**

Huit ONS ont reçu des notes *positives* pour l'additionnalité non financière, grâce à la fourniture d'une assistance technique d'un montant global de 17,8 millions d'USD. Cette assistance couvre divers aspects, allant de l'amélioration du ciblage des PME et du renforcement de leurs capacités (en



Huit ONS ont reçu des notes *positives* pour l'additionnalité non financière, grâce à la fourniture d'une assistance technique d'un montant global de 17,8 millions d'USD.

mettant l'accent sur les entreprises dirigées ou détenues par des femmes), à la réalisation d'études visant à concevoir des produits ou à améliorer l'obtention des résultats en matière de développement. Elles comprennent également l'élaboration de projets et de stratégies et le soutien à l'emploi des femmes et à l'égalité de genre. L'initiative AFAWA (Affirmative Finance Action for Women in Africa), le programme PME de la Banque et le Laboratoire d'innovation et d'entrepreneuriat de la Banque ont fourni ces assistances techniques en collaboration avec d'autres IFD.

Bien qu'elle ne soit pas suffisamment importante pour justifier une note *plus que satisfaisante* pour les projets concernés, l'intervention de la Banque a comporté les autres formes suivantes d'additionnalité non financière dans plusieurs ONS approuvées par le Conseil en 2023 :

- **Atténuation du risque politique**

La Banque a atténué le risque politique de façon implicite dans quatre projets : trois projets qui comprenaient des APR avec des banques de confirmation, et un prêt à une entreprise.



La Banque a atténué le risque politique de façon implicite dans quatre projets : trois projets qui comprenaient des Accords de Participation au Risque (APR) avec des banques de confirmation, et un prêt à une entreprise. Les APR couvrent les pertes potentielles déclenchées par des actions ou des événements politiques défavorables et englobent une liste de pays, y compris des États en transition et d'autres pays où le risque politique est jugé élevé. En outre, en augmentant la couverture des risques de 50 % à 75 % dans les États en transition, les APR devraient améliorer la réalisation des objectifs en matière de développement dans les États en transition ciblés. Dans le cadre du projet Indorama Fertilizer and Chemical Limited-Line III (Indorama III), un prêt à l'entreprise visant à augmenter de 50 % la capacité de production d'urée du promoteur, la participation de la Banque et d'autres IFD devrait réduire le risque de restriction de transfert de devises pour les prêteurs commerciaux, et continuer à atténuer implicitement l'exposition du promoteur privé et des financiers du projet au risque politique. Les quatre projets ont obtenu une note *marginale* positive en ce qui concerne l'additionnalité non financière.

- **Établissement de normes (conformité des SGES)**

La participation de la Banque et d'autres IFD est susceptible d'améliorer les normes environnementales et sociales des



La participation de la Banque et d'autres IFD est susceptible d'améliorer les normes environnementales et sociales des entreprises privées dans quatre projets.

entreprises privées dans quatre projets parmi les 24 ONS approuvés par le Conseil en 2023. Dans tous ces projets, le système de gestion environnementale et sociale (SGES) des promoteurs n'avait pas été mis en place au moment de l'évaluation ou n'était pas conforme aux normes des IFD. Il a donc été demandé aux promoteurs d'élaborer un SGES complet répondant aux normes rigoureuses des IFD et de mettre en place un système de suivi et de rapportage des résultats en matière de développement attendus des projets d'ONS. Les quatre projets ont été notés *marginale*ment positifs pour ce qui est de l'additionnalité non financière.

## 4.2. Évaluation des résultats en matière de développement attendus des ONS de la Banque

La décision de la Banque de financer une ONS peut avoir un impact positif sur les résultats attendus en matière de développement, amplifier son impact ou accroître la probabilité que les résultats attendus en matière de développement se concrétisent en temps voulu. Le cadre ADOA 3.0 aide la Banque à évaluer ex ante les résultats attendus de chaque ONS en matière de développement en décrivant et en quantifiant ces résultats par rapport à un scénario contrefactuel « sans projet » financé.

La notation de chacune des catégories de résultats en matière de développement (voir section 4.2.1) reflète la contribution potentielle de chaque projet financé à l'ensemble du portefeuille de projets admissibles de la Banque pour faire progresser le développement et la transformation socio-économiques de l'Afrique, conformément à sa stratégie et aux High 5.

### 4.2.1. Notation des résultats en matière de développement

Comme décrit dans la section 2, le cadre ADOA 3.0 évalue et note chaque ONS sur la base de six catégories de résultats de développement (voir le **Tableau 4** et le **Tableau 5** ci-dessous). La notation pour chaque catégorie de résultats en matière de développement (RD) est déterminée en fonction d'un ensemble d'indicateurs de base et d'indicateurs sectoriels applicables à tous les projets, en tenant compte du contexte de développement dans lequel l'ONS opère. Au besoin, des indicateurs supplémentaires sont également pris en compte. Les détails sur les spécificités et la justification des indicateurs de base et sectoriels sont décrits dans le cadre général ADOA 3.0.

Dans le cadre ADOA 3.0, chaque catégorie de résultats en matière de développement est évaluée sur la base d'une échelle de 4 niveaux : 10-Excellent, 7-Bon, 4-Marginal et 1-Médiocre. Les notes (*plus que*) satisfaisantes correspondent à *bon* ou *excellent*, tandis que les notes non satisfaisantes correspondent à *médiocre* ou *marginal*. Une fois que toutes les catégories de résultats en matière de développement ont été évaluées, un score global est généré en utilisant les pondérations (par défaut) attribuées à chaque catégorie pour

**Tableau 4. Échelle d'évaluation des résultats en matière de développement du cadre ADOA**

Dimension	Description	Fourchette du score RD	Satisfaisant ou non
Résultats en matière de développement	Dans l'ensemble : Quels sont les résultats en matière de développement (RD) produits par le projet par rapport au scénario sans projet ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Excellent (note comprise entre 7,4 et 10)</li> <li>Très bon (6,4 – 7,3)</li> <li>Bon (4,7 – 6,3)</li> </ul>	Satisfaisant
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Marginal (4,1 – 4,6)</li> <li>Insatisfaisant (3,0 – 4,0)</li> <li>Très insatisfaisant (1,0 – 2,9)</li> </ul>	Non satisfaisant
	Échelle d'évaluation de la catégorie de RD		
	Composantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>Ménages</li> <li>Développement du secteur privé</li> <li>Croissance verte</li> <li>Genre et social</li> <li>Gouvernement</li> <li>Intégration et résilience</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Excellent (10)</li> <li>Bonne (7)</li> </ul>	Satisfaisant
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Marginal (4)</li> <li>Médiocre (1)</li> </ul>	Non satisfaisant

Source : Reproduit du manuel d'utilisation d'ADOA 3.0.

**Tableau 5. Catégories de résultats en matière de développement et description**

Catégorie	Description
<b>Ménage</b>	L'impact des ONS sur la création d'emplois, l'accès à des biens et services abordables et de meilleure qualité bénéficiant directement aux ménages ; l'accès aux biens comprenant, sans s'y limiter, le logement et les nouveaux biens de consommation. L'accès aux services comprend, entre autres, les infrastructures (par exemple, l'énergie et les transports) et les services financiers. L'évaluation de la création d'emplois utilise les emplois équivalents temps plein (ETP) par million d'USD du coût total du projet, tandis que les changements dans l'accès aux infrastructures comme l'énergie sont évalués par le nombre de ménages par million d'USD ou par d'autres indicateurs (par exemple, le coût par kWh dans les accords d'achat) lorsque les données sur les premiers ne sont pas disponibles.
<b>Développement du secteur privé</b>	L'évaluation de cette catégorie couvre les impacts des ONS bénéficiant directement aux entreprises du secteur privé et les effets de marché associés qui modifient la structure et la dynamique du marché. Les effets directs comprennent l'amélioration de l'accès des entreprises aux services d'infrastructure et aux services financiers, ainsi que la qualité de ces services et l'environnement général favorable au secteur privé. Parmi les autres effets directs, figurent l'amélioration des pratiques commerciales et le développement des capacités grâce à des activités comme la formation, la restructuration de la gouvernance d'entreprise, le soutien aux entreprises locales et l'établissement de normes (par exemple, l'acquisition de certifications professionnelles accréditées).
<b>Croissance verte</b>	Évalue les résultats de chaque ONS en matière de croissance verte, en mettant l'accent sur la « promotion de la croissance économique par le renforcement de la résilience, la gestion <i>efficace et durable</i> des actifs naturels, y compris <i>l'amélioration de la productivité agricole, et la promotion d'infrastructures et d'une urbanisation durables, tout en réduisant la pollution et les déchets à leur minimum</i> » <sup>9</sup> et sur des questions transversales comme le changement climatique. Les notes attribuées dans cette catégorie tiennent compte, dans la mesure du possible, de tous les effets environnementaux des ONS (empreinte environnementale nette attendue des projets financés par la Banque) sur l'ensemble du cycle du projet, par rapport à un scénario de statu quo. Les mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique sont toutes prises en compte dans l'évaluation des effets d'une ONS sur la croissance verte, ainsi que l'alignement du projet sur les clauses pertinentes de l'Accord de Paris.
<b>Genre et social</b>	Évalue tous les impacts des ONS sur l'inclusion sociale et économique, y compris, mais sans s'y limiter, le genre, la jeunesse et la fragilité. Cette catégorie couvre spécifiquement des questions comme l'inclusion financière au profit de groupes mal desservis tels que les PME détenues et/ou gérées par des femmes ou des jeunes, et les zones rurales (par exemple, par le biais de projets d'électrification ciblés). Parmi les autres catégories mal desservies figurent les petits exploitants agricoles, les communautés isolées et les jeunes chômeurs. Les ONS, à travers les projets financés par la Banque, devraient contribuer à des résultats en matière de développement qui renforcent l'autonomie des femmes et des entreprises détenues par des femmes, des jeunes et d'autres groupes marginalisés de la société, conformément à la Stratégie genre du Groupe de la Banque (2021-2025).
<b>Gouvernement</b>	Saisit tous les effets directs des opérations des ONS sur les gouvernements des PMR, y compris les résultats fiscaux (par exemple, le paiement de l'impôt sur le revenu/des sociétés, des droits de douane, de la TVA, des redevances), l'adhésion aux cadres réglementaires du secteur public (par exemple, le respect des codes d'investissement relatifs aux exonérations/dérogations fiscales, aux subventions, aux concessions et à l'attribution de contrats à des entités privées), et le renforcement institutionnel entre autres (par exemple, le traitement des passifs contingents du gouvernement).
<b>Intégration et résilience</b>	Évalue la contribution des ONS à l'intégration régionale, en mettant l'accent sur l'intégration économique comme le commerce intra-africain et les effets catalytiques des ONS dans la transformation des activités des secteurs industriel et agricole par le biais de chaînes de valeur transfrontalières et/ou de groupements d'exportation. La résilience est évaluée pour déterminer comment un projet aide l'économie d'un PMR à résister aux chocs macroéconomiques grâce à la diversification économique ou sectorielle (par exemple, des sources d'énergie diversifiées), aux recettes nettes en devises, etc.

Source : Résumé du cadre général d'ADOA 3.0 et du manuel d'utilisation d'ADOA 3.0.

<sup>9</sup> Transition vers la croissance verte : Un cadre pour la Banque africaine de développement, résumé analytique, p. 1.

former le score potentiel des résultats en matière de développement (voir les détails dans le cadre général de l'ADOA 3.0). Cette note potentielle est ensuite multipliée par les notes du contexte de développement et de l'évaluation de la probabilité pour obtenir la note ajustée des résultats en matière de développement (ou la note globale des résultats en matière de développement), qui est comprise entre 1 et 10.

#### 4.2.2. Notation globale des résultats attendus en matière de développement

En tant que cadre d'aide à la décision s'ajoutant à d'autres boîtes à outils au sein de la Banque, le cadre ADOA permet d'écarter les projets dont l'additionnalité et/ou les résultats en matière de développement ne sont pas satisfaisants. Les 24 projets approuvés par le Conseil d'administration en 2023 ont tous été jugés *plus que satisfaisants* en ce qui concerne les résultats en matière de développement dans l'ensemble des secteurs. Toutefois, aucune évaluation n'a été effectuée pour les projets relevant explicitement des secteurs de l'*agriculture* et des *TIC*. Il convient également de noter qu'aucun projet NSO n'a été jugé *excellent* pour ce qui est des résultats en matière de développement en 2023, alors qu'en 2022, un projet, le DAL Group Ltd (phase II), avait obtenu la note *excellent*. Comme le montre la **Figure 8**, huit (8) projets, correspondant à 33 % des ONS financées, ont été jugés *très bons*. Il s'agit d'une augmentation marginale par rapport aux projets d'ONS en 2022, où 7 projets (33 % des ONS financées) ont été jugés *très bons* pour les résultats en matière de développement. Seize (16) projets, correspondant à 67 % (62 % en 2022) des ONS financés, ont été jugés *bons* (voir **Figure 8**). Ce mécanisme efficace d'assurance qualité garantit que les projets capables de produire a minima de *bons* résultats globaux en matière de développement sont présentés au Conseil d'administration pour décision

d'approbation. On note que les *services financiers* ont le plus grand nombre d'ONS jugées *bons* (13 projets) et *très bons* (5 projets). Les autres secteurs ont obtenu des notes allant de *très bon* à *bon*, les secteurs des *transports* et de l'*industrie et des services* ayant obtenu la note *très bon*. Le seul projet du secteur de l'*énergie* (projet de **plateforme transfrontalière panafricaine d'accès à l'énergie II ou CBEAP II**) dont le financement a été approuvé a reçu la note *bon*. La **Figure 9** résume le lien entre les financements de la Banque, la répartition sectorielle et régionale et l'évaluation globale des résultats en matière de développement.

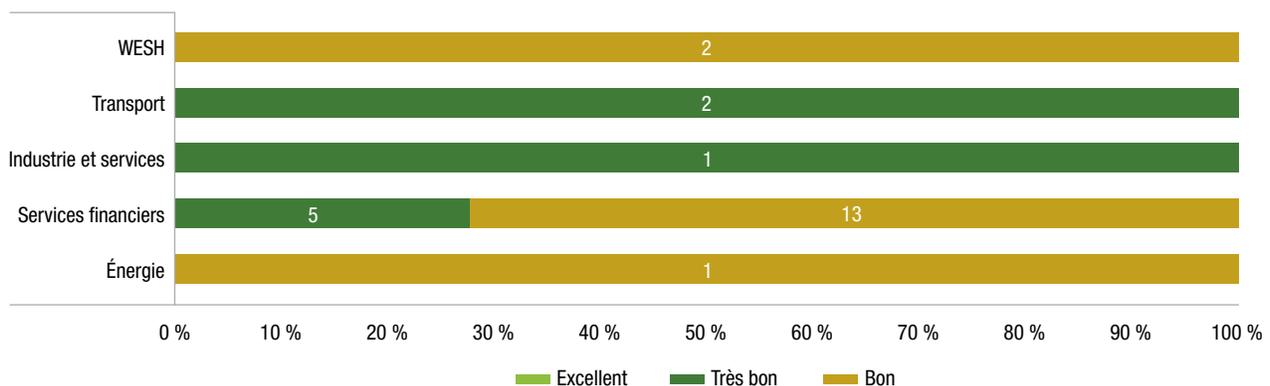
#### 4.2.3. Notation des résultats attendus en matière de développement par catégorie

La répartition de chaque catégorie de résultats en matière de développement par secteur d'opération est résumée dans le **Tableau 6**. Toutes les ONS approuvées en 2023 ont obtenu une note *plus que satisfaisante* pour la catégorie « *développement du secteur privé* ». Cela indique que les projets financés par la Banque devraient avoir des effets positifs importants sur le développement du secteur privé des PMR bénéficiaires, ce qui donne tout son sens à la stratégie de la Banque en faveur du secteur privé. Aussi bien des notes *plus que satisfaisantes* que *non satisfaisantes* ont été observées pour toutes les autres catégories.

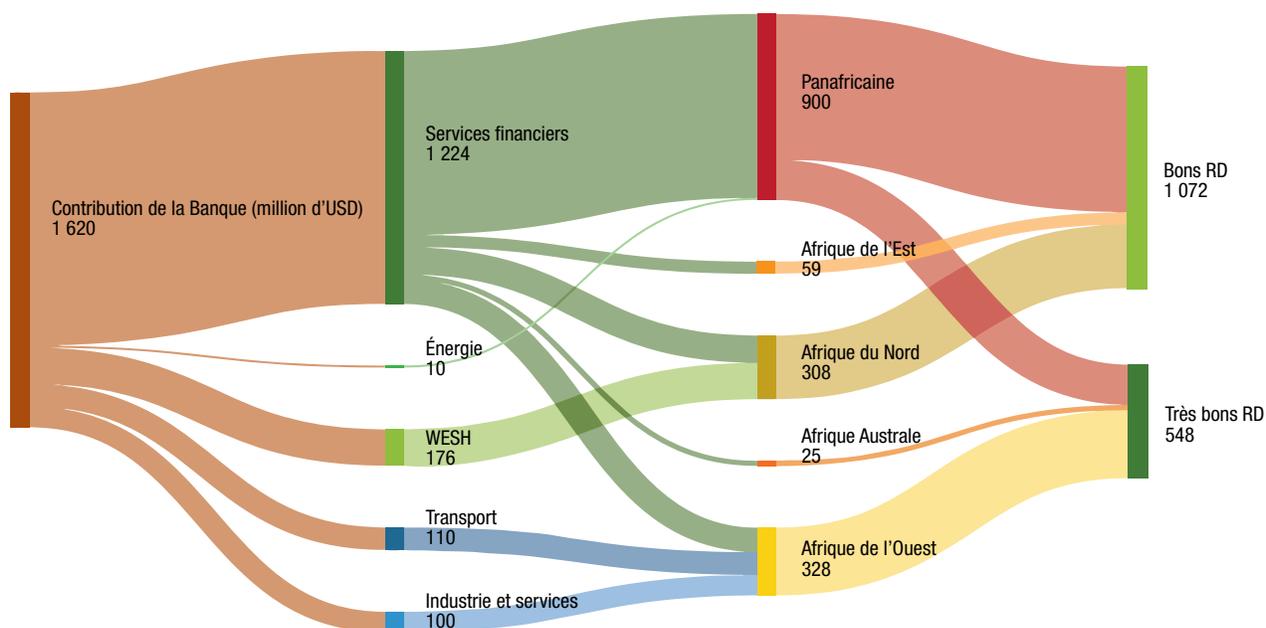
##### a. Création d'emplois

Selon les estimations, **54 862 emplois équivalent temps plein (ETP) supplémentaires** devraient être créés pendant la durée de vie de l'ensemble des projets approuvés par le Conseil, ce qui représente une moyenne d'environ 4,5 emplois par million d'USD investi. Même si le nombre d'emplois

**Figure 8. Overall rating distribution of development outcomes categories for NSOs approved in 2023**



**Figure 9. Contribution de la Banque, secteur, région d'opération et note globale des RD pour les projets approuvés en 2023**



Note : Tous les chiffres indiqués dans la Figure 9 sont exprimés en millions d'USD et représentent la contribution totale de la Banque aux projets approuvés en 2023, répartis entre les secteurs, les régions d'intervention des ONS et l'évaluation des résultats globaux en matière de développement.

créés est plus important en 2023 qu'en 2022 (32 749) et 2021 (6 350), le nombre moyen d'emplois par million d'USD investi est inférieur à celui de 2021 (5,5), mais légèrement supérieur à 2022 (4,28). Ce qui est remarquable, cependant, c'est l'augmentation de 67,5 % du nombre d'emplois qui devraient être créés par les ONS approuvées en 2023 par rapport à 2022. Comme pour les années précédentes, les projets du secteur des *services financiers* seront à l'origine de la plupart des opportunités de création d'emplois, avec environ 86 % de tous les emplois ETP (47 010 ou 5,28 emplois par million d'USD investi), suivis par l'*énergie* avec 9 % (4 750 ou 23,7 emplois par million d'USD investi) et le secteur *WESH* avec 4 % (2 185 ou 10,02 emplois par million d'USD investi). Les autres secteurs, à savoir les *transports* et l'*industrie et les services*, représentent respectivement 1 % (745 ou 2,4 emplois par million d'USD investi) et 0,3 % (172 ou 1,07 emploi par million d'USD investi) des emplois ETP supplémentaires attendus (voir **Figure 10a**). Comme le montre l'**Encadré 2**, les principaux projets à l'origine des créations d'emplois attendues sur l'ensemble de leur cycle de vie sont le projet **Andalusia Egypt Holding** et le projet **BluePeak Private Capital Fund**, avec d'importantes créations d'emploi en plus d'autres avantages pour les ménages. Les autres projets qui devraient créer un nombre important d'emplois sont Dhamana Guarantee Company Limited (19 449 emplois ETP, soit 8,3 emplois par

million d'USD investi), le projet **Crossboundary Energy Access Platform II** (4 750 emplois ETP, soit 23,7 emplois par million d'USD investi), **TIDE Africa Fund II** (4 394 emplois ETP, soit 4,5 emplois par million d'USD investi), **Fonds d'accélération des infrastructures I d'Africa50** (3 281 emplois ETP ou 6,4 emplois par million d'USD investis), **Commercial International Bank** (3 150 emplois ETP ou 5,6 emplois par million d'USD investi) et **African Guarantee Fund** (1 957 emplois ETP ou 7,3 emplois par million d'USD investi), entre autres.

## b. Résultats en matière de genre et dans le domaine social

La catégorie « genre et social » évalue les effets des ONS sur l'inclusion sociale et économique, y compris, mais sans s'y limiter, sur le genre, la jeunesse et la fragilité, ainsi que sur la population rurale bénéficiant des financements des ONS de la Banque. Les questions liées à l'inclusion financière et économique des groupes mal desservis, comme les PME détenues ou gérées par des femmes ou des jeunes, et l'emploi des femmes et des jeunes sont également prises en compte dans cette catégorie. À l'exception d'un projet dont la contribution à cette catégorie est marginale, la quasi-totalité (95,8 %) des projets d'ONS approuvés par le Conseil en 2023 présentent un fort potentiel en matière de genre et de résultats sociaux, notamment en ce qui

**Tableau 6.** Répartition par catégorie des résultats en matière de développement (RD) pour les ONS approuvées en 2023

Catégories de RD	Secteur	Excellente	Bonne	Marginale	Médiocre	Sans objet
<b>Ménages</b>	Agriculture					
	Énergie	1				
	Services financiers	2	9	2		5
	TIC					
	Industrie et services		1			
	Transport		2			
	WESH	1	1			
<b>Développement du secteur privé</b>	Agriculture					
	Énergie		1			
	Services financiers	1	17			
	TIC					
	Industrie et services		1			
	Transport		2			
	WESH	1	1			
<b>Croissance verte</b>	Agriculture					
	Énergie	1				
	Services financiers		2	10		6
	TIC					
	Industrie et services		1			
	Transport			2		
	WESH			2		
<b>Genre et effets sociaux</b>	Agriculture					
	Énergie		1			
	Services financiers	1	16	1		
	TIC					
	Industrie et services		1			
	Transport		2			
	WESH	1	1			
<b>Gouvernement</b>	Agriculture					
	Énergie			1		
	Services financiers	1	2	15		
	TIC					
	Industrie et services				1	
	Transport		2			
	WESH		1	1		
<b>Intégration et résilience</b>	Agriculture					
	Énergie			1		
	Services financiers	1	7	10		
	TIC					
	Industrie et services	1				
	Transport	1	1			
	WESH		1			1

concerne l'aide au développement rural et aux États en transition caractérisés par la fragilité (voir l'**Encadré 3** pour le **Fonds d'accélération des infrastructures I d'Africa50**). L'évaluation ex ante positive des résultats en matière sociale et de genre s'explique par les bons résultats attendus dans les domaines de l'aide aux communautés rurales mal desservies et aux États en transition, des emplois pour les femmes et, dans une moindre

mesure, des activités liées à la responsabilité sociale des entreprises. Plus précisément, le **Tableau 7** montre que 54 % des projets approuvés (soit 13) bénéficieront aux communautés rurales, tandis que 42 % (soit 10 projets) appuieront des États en transition. Il est à noter que l'un des 24 projets approuvés, à savoir le projet de la **Central Africa Building Society (CABS)**, se concentrera exclusivement sur un pays en transition, le



La quasi-totalité (95,8 %) des projets d'ONS approuvés par le Conseil en 2023 présentent un fort potentiel en matière de genre et de résultats sociaux, notamment en ce qui concerne l'aide au développement rural et aux États en transition.

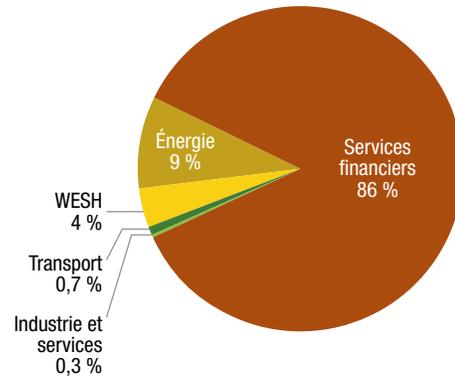
Zimbabwe, grâce à l'octroi par la Banque d'une ligne de crédit pour le financement du commerce (LdC-FC) d'un montant de 25 millions d'USD.

Si six projets ont indiqué diverses activités de responsabilité sociale des entreprises, seuls deux d'entre eux ont présenté un budget d'activité :

- Le projet **Indorama Fertilizer and Chemical Limited (IFL)** prévoit d'investir environ 22 millions d'USD sur l'ensemble de son cycle de vie (2023-2034) au bénéfice d'environ 1,3 million de personnes. Le projet prévoit également de financer l'installation de 100 000 cuvettes de toilettes SATO dans les zones rurales du nord du Nigéria au cours des cinq prochaines années.
- **L'Andalusia Egypt Holding** devrait consacrer 442 902 USD à des examens médicaux, à la détection précoce de l'obésité chez les écoliers, à des traitements physiques et psychologiques et à des convois médicaux ciblant les zones les plus pauvres, entre autres. Ces activités devraient toucher 100 000 bénéficiaires pendant la durée du projet.

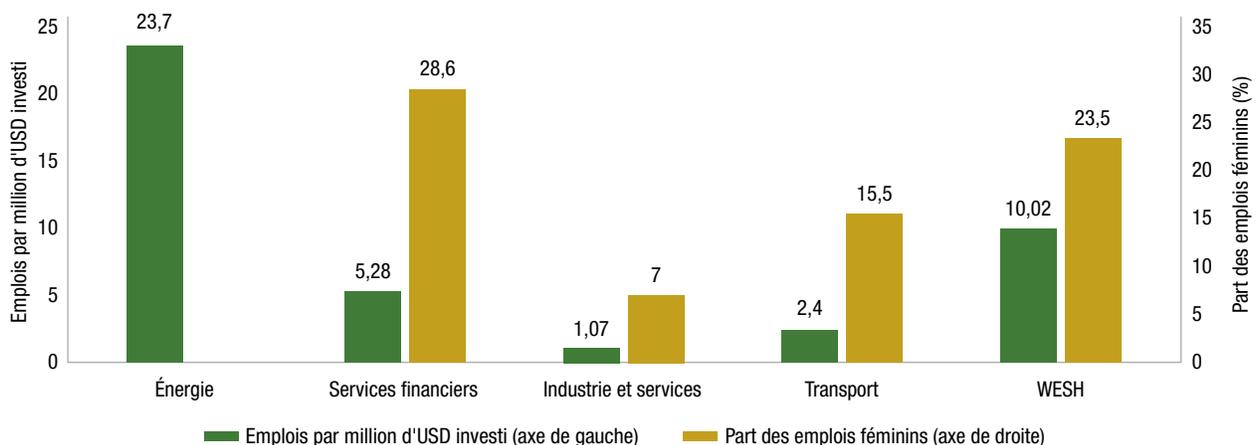
En termes de création d'emplois ETP, **28,6 % des emplois qui devraient être créés dans le secteur des services financiers bénéficieront aux femmes, suivis par le secteur WESH**

**Figure 10a.** Répartition par création d'emplois attendue par secteur pour les ONS approuvées en 2023



(23,5 %), les transports (15,5 %) et 7 % pour l'industrie et les services, ce qui correspond à un total de 15 projets qui devraient appuyer l'emploi des femmes (voir l'Encadré 3 pour des exemples de projets et la Figure 10b ci-dessus pour la part d'emplois féminins dans chaque secteur). Il est important de noter que 55,6 % des neuf projets restants sont liés au financement du commerce, pour lesquels la création d'emplois et d'emplois féminins ne peut être estimée avec précision ex ante, étant donné la nature à court terme des opérations de financement du commerce. On manque également d'informations sur la création d'emplois pour les quatre projets restants, en particulier sur la part des femmes dans la création d'emplois attendue. Le nombre d'emplois supplémentaires attendus des projets approuvés par le Conseil aurait donc pu être plus élevé si ces informations avaient été

**Figure 10b.** Répartition par création d'emplois et par proportion d'emplois féminins pour les ONS approuvées en 2023



## Encadré 2. Exemples de projets avec des effets positifs significatifs dans la catégorie Ménages

Quatre des 24 projets approuvés par le Conseil en 2023 (**Andalusia Egypt Holding, BluePeak Private Capital Fund, Pembani Remgro Infrastructure Fund II et Crossboundary Energy Access Platform II**) ont été notés excellents pour la catégorie *Ménages*. Cet encadré met en lumière les principaux avantages pour les ménages de deux de ces projets sur l'ensemble de leur cycle économique.

**Andalusia Egypt Holding** : Le projet comprend la construction d'un nouvel hôpital, le City Hospital (pour un coût de 65,2 millions d'USD) et l'expansion de l'hôpital Al Maadi (22,1 millions d'USD), tous deux au Caire. Le projet devrait permettre d'augmenter la capacité actuelle des installations de soins de santé de Andalusia Egypt Holding (AEH) en faisant passer le nombre de lits de 229 à 445, et en créant 23 services qui fourniront des soins de santé primaires, secondaires et tertiaires. Le projet devrait avoir les effets suivants sur les ménages grâce au prêt de la Banque d'une durée de 10 ans et d'un montant de 26 millions d'USD :

- **Création d'emplois** : Le projet devrait créer un total de 1 615 emplois ETP (dont 22 % d'emplois ETP féminins) pendant les phases de construction et d'exploitation du projet, ce qui correspond à un effet de création d'emplois de 19 emplois par million d'USD investi. Les emplois créés devraient comprendre 180 emplois ETP pendant la construction et 1 435 emplois ETP pendant l'exploitation.
- **Augmentation de l'offre de services de santé** : Le projet devrait ajouter 216 lits d'hôpitaux au nombre total de lits d'hôpitaux en Égypte, estimé à 128 344 (92 407 lits dans les établissements de santé publics et 35 936 lits dans les établissements de santé privés) à partir de 2022, ce qui correspond à une augmentation de 0,17 % du nombre total de lits d'hôpitaux dans le pays. Le projet devrait également desservir 553 000 patients supplémentaires par an pendant sa durée de vie.
- **Introduction de nouveaux services de santé à moindre coût** : Le projet devrait permettre d'introduire de nouveaux services de santé dans les antennes de l'hôpital AEH, notamment l'ouverture d'un service d'oncologie, d'un centre de fécondation in vitro et de services de transplantation d'organes. Le projet introduira également la chirurgie robotisée nécessaire pour améliorer la précision des opérations et limiter les erreurs chirurgicales. Ces services supplémentaires seront proposés à un prix inférieur de 10 % à celui des concurrents de l'AEH.

**BluePeak Private Capital Fund** : BluePeak Private Capital Fund (« BluePeak » ou « le Fonds ») est un fonds de capital de première génération dont la taille cible est de 200 millions d'USD. Le Fonds a une durée de vie prévue de 10 ans (pouvant être prolongée de 2 ans), avec une période d'investissement de 5 ans (pouvant être prolongée d'un an), et est enregistré au Luxembourg. Le Fonds prévoit d'effectuer 9 investissements en utilisant des instruments comme les actions privilégiées, les obligations convertibles et la dette mezzanine. Il investira dans des entreprises des secteurs des services financiers, de l'industrie manufacturière, de la logistique et des transports, des infrastructures de télécommunications, de l'agriculture et de l'industrie pharmaceutique en Afrique. La Banque a été invitée à prendre une participation de 11 millions d'USD. Les avantages suivants pour les ménages sont attendus tout au long du cycle de vie du projet :

- **Création d'emplois** : Le projet devrait créer au moins 1 142 emplois ETP (dont 20,9 % d'emplois ETP féminins) au niveau des sous-projets, ce qui correspond à un ratio de 4,7 emplois créés par million d'USD investi. Ces emplois devraient être créés essentiellement dans les secteurs de l'industrie manufacturière, des télécommunications et de l'agriculture.
- **Amélioration de l'accès aux services pour les ménages** : Le Fonds devrait aussi améliorer l'accès aux médicaments et aux services de télécommunications ainsi que leur fiabilité pour les ménages grâce à ses sous-projets. Un sous-projet devrait permettre de construire au moins 6 400 tours de télécommunications supplémentaires pour les entreprises de télécommunications, augmentant ainsi la population couverte par ses tours en Afrique de 29,4 %, passant de 218 millions à 282 millions d'habitants. Une autre entreprise bénéficiaire augmentera sa production de médicaments (notamment d'antipaludéens) de 33 millions d'unités en 2022 à 75 millions d'unités en 2027, augmentera le nombre de maladies traitées par ses produits de 23 en 2022 à 35 en 2027, et augmentera la production globale de médicaments contre les maladies chroniques de 83 millions d'unités en 2022 à 170 millions d'unités en 2027.

Source : Notes ADOA sur les projets approuvés en 2023.

### Encadré 3. Effets de genre et sociaux du projet Fonds d'accélération des infrastructures I d'Africa50

Le **Fonds d'accélération des infrastructures I d'Africa50** (« IAF I » ou « le Fonds ») est un fonds de capital-investissement de première génération enregistré à Maurice, avec une capitalisation cible pouvant atteindre 500 millions d'USD (avec une réserve de projets d'une valeur totale de 510 millions d'USD). Le Fonds cherche à effectuer des prises de participation dans des projets d'énergie, d'infrastructure numérique, de logistique, de transport, d'eau et d'assainissement sur le continent. La Banque investit 20 millions d'USD dans la première clôture du Fonds. Le projet devrait avoir les effets de genre et sociaux suivants :

- **Création d'emplois féminins** : Le Fonds devrait créer 1 676 emplois ETP féminins - soit 51 % de la création totale d'emplois ETP - au niveau des entreprises bénéficiaires, ce qui est supérieur à la part de 30 % d'emplois salariés occupés par les femmes en Afrique. Les emplois féminins représentent 39 % des emplois au niveau du Fonds lui-même.
- **Aide aux États en transition** : Le Fonds devrait investir dans deux entreprises dans deux États en transition (le Niger et le Togo, représentant collectivement 26 % de la valeur totale de la réserve de projets du Fonds). Ces entreprises bénéficiaires interviennent dans le développement de l'infrastructure numérique, y compris les tours de télécommunications, les données numériques et l'argent mobile. L'impact social positif de ces investissements dans l'infrastructure numérique devrait être plus fort compte tenu des besoins considérables non satisfaits dans ces pays - par exemple, les taux de pénétration d'internet au Niger et au Togo sont de 14,9 % et 25,9 %, respectivement, par rapport à 43 % en Afrique en 2021.
- **Aide au développement rural** : Le Fonds devrait accompagner deux entreprises bénéficiaires basées dans des zones rurales (41 % de la valeur totale de la réserve de projets du Fonds). L'une d'entre elles (16 % de la valeur de la réserve), un opérateur de TIC, connectera 2 000 villages supplémentaires au Niger à des réseaux mobiles et à large bande. L'autre société bénéficiaire (25 % de la valeur de la réserve) est une société agro-industrielle qui devrait développer des installations d'irrigation pour desservir 75 000 hectares de terres agricoles, ce qui devrait contribuer à des rendements agricoles plus élevés pour les agriculteurs.

Source : Note ADOA sur le projet IAF I approuvé en 2023.

**Tableau 7. Aide au développement rural et aux États en transition par secteur dans les ONS approuvées en 2023**

Secteur	Nombre de projets appuyant le développement rural	Part du coût total ou de la valeur de la réserve allant au développement rural (%)	Nombre de projets aidant les États en transition	Part du coût total ou de la valeur de la réserve allant aux États en transition (%)
Agriculture				
Énergie	1		1	48
Services financiers	11	44	9	29
TIC				
Industrie et services				
Transport				
WESH	1	70		
<b>Total des projets approuvés</b>	<b>13</b>		<b>10</b>	

disponibles. Enfin, les projets **Indorama III** et **Partech Africa Fund II** sont les seuls pour lesquels la part des jeunes dans les emplois à créer est explicitement mentionnée (60 % et 90 %, respectivement).

#### c. Accès au financement

Conformément à son engagement pour le développement du secteur privé et à sa stratégie pour le secteur privé, la Banque

a investi 700 millions d'USD en 2023 en vue d'atténuer les contraintes de financement pour 783 entreprises dans les réserves de projets prioritaires des ONS approuvées, comme indiqué dans le **Tableau 8**. Cela représente une diminution de 50 % de la contribution de la Banque en termes de financement, mais une amélioration de 5,8 % en ce qui concerne le nombre d'entreprises bénéficiaires par rapport aux chiffres déclarés pour 2022 (740) et 88,2 % de plus qu'en 2021 (416). L'aide de la Banque devrait se traduire par des ventes (et/ou



La Banque a investi 700 millions d'USD en 2023 en vue d'atténuer les contraintes de financement pour 783 entreprises dans les réserves de projets prioritaires.

des volumes d'échanges) en augmentation d'une valeur de 3,1 milliards d'USD, grâce à huit projets essentiellement dans le secteur des *services financiers*, ainsi que par un accroissement de la valeur ajoutée nationale (2,3 milliards d'USD) et des liens locaux (643,5 millions d'USD). La plupart des entreprises de la réserve de projets sont financées par le secteur des *services financiers* (avec une contribution de la Banque de 690 millions d'USD), qui se répartit entre les intermédiaires financiers (345) et les autres entreprises (429), suivi par le secteur de *l'énergie* qui bénéficie de 9 entreprises supplémentaires. En outre, le nombre de PME qui devraient être appuyées par les financements des ONS sera concentré dans le secteur des *services financiers*, soit 22 126 PME.

Le nombre exceptionnellement élevé de PME bénéficiaires (22 126 contre 190 et 415 en 2021 et 2022, respectivement) peut s'expliquer par le projet panafricain **Absa Group Ltd** (accord de participation au risque, prêt lié à la durabilité et obligation sociale). En effet, le projet Absa prévoit un prêt subordonné lié à la durabilité d'un montant maximal de 1,7 milliard ZAR (95 millions d'USD), d'une durée de 12 ans, y compris un différé d'amortissement de 5,5 ans, pour soutenir des activités de prêt à quelque 20 000 PME en Afrique du Sud.

#### d. Recettes publiques

Les projets approuvés par le Conseil en 2023 devraient produire des recettes fiscales supplémentaires nettes d'environ 1,8 milliard d'USD, soit une baisse de 25 % par rapport à 2022 (2,4 milliards d'USD). En termes de répartition sectorielle, le

secteur des *services financiers* contribuera le plus (2 milliards d'USD). Les secteurs des *transports*, de *WESH* et de *l'énergie* suivent, comme le montre la **Figure 11**. On estime qu'un seul projet dans le secteur de *l'industrie et des services* pèsera sur les recettes fiscales de l'État, à savoir le projet Indorama Fertilizer and Chemical Limited (IFL) au Nigeria. Certaines composantes de ce projet seront établies dans des zones franches et seront exemptées de tous les prélèvements, impôts locaux, droits de douane et règlements de change par la Banque centrale du Nigeria. Ces exemptions sont donc estimées à un revenu net négatif pour le gouvernement nigérian de 379 millions d'USD (soit une perte de revenu de 30 centimes d'USD par dollar investi). Il est intéressant de noter que lorsque les recettes publiques nettes sont normalisées par dollar investi, ce sont les deux projets du *secteur des transports* qui contribuent le plus aux recettes publiques, avec une valeur de 0,42, suivis par les *services financiers* (0,20) et le secteur *WESH* (0,14), comme l'illustre la **Figure 11**.

#### e. Réduction des émissions de CO<sub>2</sub>

Les ONS approuvées par la Banque en 2023 devraient contribuer à éviter ou à réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) de 12,2 millions de tonnes. Ces émissions potentiellement évitées ou réduites seront le fait de cinq des 24 ONS approuvées par le Conseil en 2023. Par exemple, le projet **Crossboundary Energy Access Platform II**, grâce à ses activités de production d'électricité solaire, devrait permettre d'éviter l'émission d'environ 1,1 million de tonnes de CO<sub>2</sub>e (tCO<sub>2</sub>e) en partant de l'hypothèse qu'une tonne de CO<sub>2</sub> est évitée pour

Les ONS approuvées par la Banque en 2023 devraient contribuer à éviter ou à réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) de 12,2 millions de tonnes.

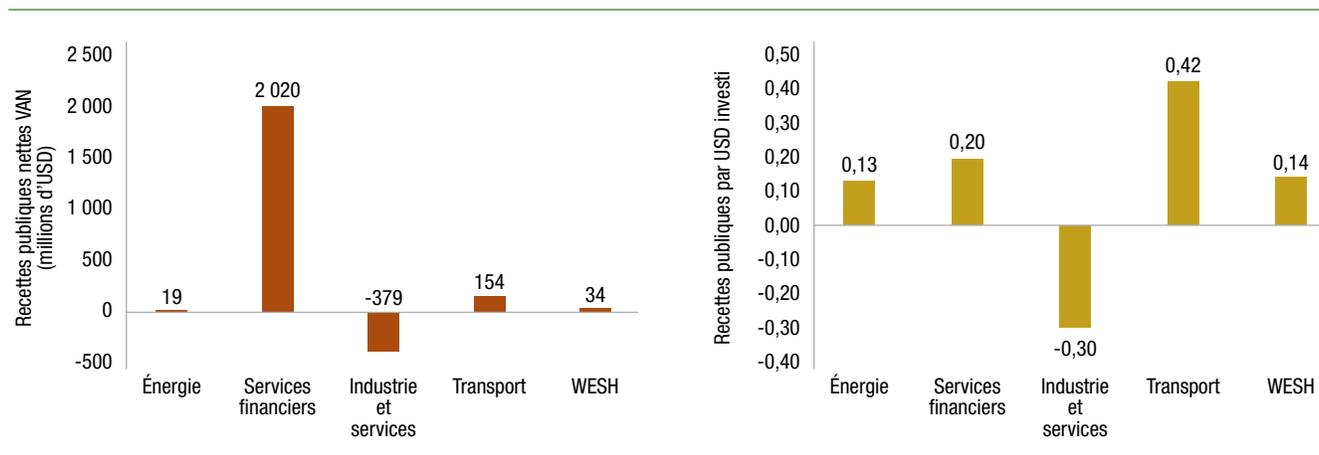


**Tableau 8. Nombre d'entreprises du secteur privé financées par des projets approuvés par le Conseil**

Type d'opération	Bénéficiaires des IF	Entreprises	PME	Toutes les entreprises	Contribution de la Banque (millions d'USD)
Agriculture					
Énergie		9		9	10
Services financiers	345	429	22 126	774	690
TIC					
Industrie et services					
Transport					
WESH					
<b>Total</b>	<b>345</b>	<b>438</b>	<b>22 126*</b>	<b>783**</b>	<b>700</b>

\*Il s'agit d'un nombre minimum de PME, étant donné que certains projets n'ont pas été en mesure d'estimer le nombre de PME à soutenir. \*\*Hors PME.

**Figure 11. Recettes attendues des gouvernements par secteur (par USD investi)**



1 MWh d'électricité produite par l'énergie solaire. Si ces projets contribueront à réduire les émissions, certains devraient également avoir des effets négatifs sur l'environnement, par exemple en contribuant à la pollution des sols, de l'eau et de l'air. Toutefois, l'application attendue des normes sociales et environnementales rigoureuses des IFD devrait permettre d'atténuer ces effets négatifs potentiels sur l'environnement, ce qui devrait se traduire par des résultats positifs nets en matière de croissance verte.

#### f. Résultats en matière d'intégration régionale et recettes ou économies nettes en devises

Environ 50 % des projets approuvés par le Conseil en 2023 ont une orientation panafricaine, contribuant ainsi à l'intégration des économies africaines et à la réalisation potentielle de l'un des High 5 de la Banque - Intégrer l'Afrique. Cela représente une baisse de 17 points de pourcentage par rapport à 2022 (67 %). Le secteur des *services financiers* représente la plupart des projets (92 % ou 11 projets) avec une couverture panafricaine, tandis que le secteur de l'*énergie* capture les 8 % restants (ou 1 projet). Ces projets (panafricains) devraient produire des économies ou des recettes nettes en devises d'un milliard d'USD et des échanges intra-africains de 915 millions d'USD (soit 1 USD d'échanges par USD investi). La tendance en 2023 montre une amélioration notable par rapport à 2022 (321 millions d'USD de recettes en devises et 560 millions d'USD de commerce intra-africain). Cependant, tous secteurs



Ces projets (panafricains) devraient produire des économies ou des recettes nettes en devises d'un milliard d'USD et des échanges intra-africains de 915 millions d'USD.

confondus, on estime à environ 2 milliards d'USD les recettes nettes en devises (soit 1,05 USD par USD investi) provenant de l'ensemble des projets d'ONS. Cette évolution met en évidence la détermination continue de la Banque à accompagner l'intégration régionale et la résilience économique de ses PMR (voir Figure 12 et Encadré 4).

#### g. Production d'électricité, d'eau et autres résultats

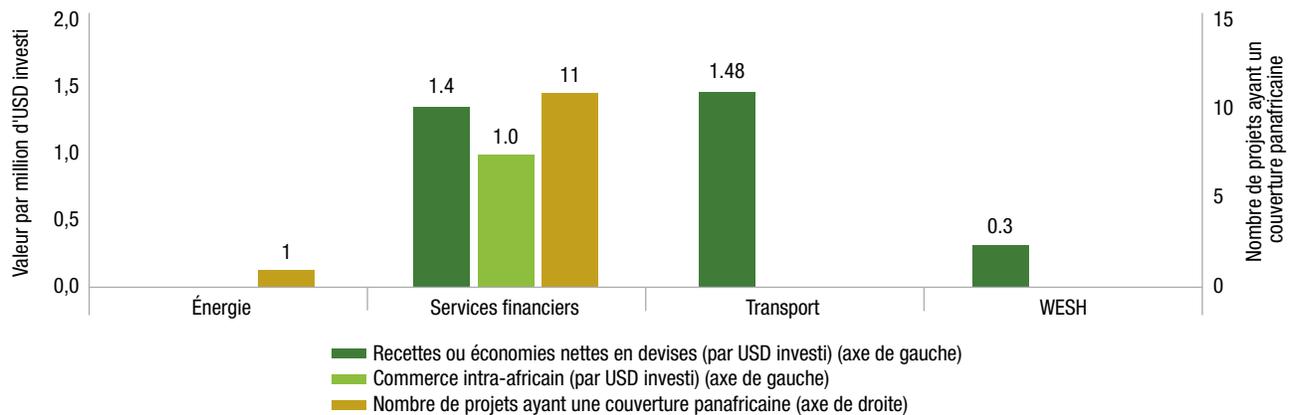
##### • Production d'électricité

Le financement approuvé par la Banque devrait contribuer à **une capacité installée additionnelle d'environ 1 807 MW et à une production annuelle de 4 904 GWh d'électricité à travers l'Afrique**. Cela représente une baisse de 58 % de la capacité installée d'électricité additionnelle attendue par rapport aux projets approuvés en 2022 (4 258 MW), mais une augmentation par rapport aux 1 204 MW de 2021. La capacité de production d'électricité installée prévue permettra de raccorder 1,5 million de ménages et 89 455 entreprises supplémentaires à l'approvisionnement en électricité (voir Figure 17). Alors qu'un seul projet spécifique au secteur de l'*énergie* a été approuvé (la **Plateforme transfrontalière pour l'accès à l'énergie II**), quatre autres projets comportant des composantes d'énergie (Fonds d'accélération des infrastructures I d'Africa50, African Guarantee Fund, Infrastructure Credit Guarantee Company II, et Pembani Remgro Infrastructure Fund II) apporteront une contribution notable à la réalisation du potentiel global de production d'électricité des projets approuvés.

##### • Production d'eau

Le prêt d'entreprise de 150 millions d'USD accordé par la Banque au groupe **OCP SA** financera un projet de dessale-

**Figure 12.** Indicateurs d'intégration et de résilience par secteur dans les ONS approuvées en 2023



**Encadré 4.** Deux exemples présentant de solides résultats en matière d'intégration et de résilience

Le projet **Indorama Fertilizer and Chemical Limited (IFL)**, qui est noté *excellent* pour cette catégorie de résultats en matière de développement, devrait permettre de réaliser les objectifs suivants :

- **Recettes en devises et amélioration de la balance commerciale du Nigeria** : le projet contribuera sensiblement à l'augmentation des exportations d'urée du Nigeria, à la suite de l'extension de son usine d'urée de 2,8 MTPA à 4,2 MTPA. IFL prévoit de vendre 100 % de la production totale de la ligne III sur les marchés internationaux, ce qui devrait se traduire par des recettes en devises pour l'économie nigérienne. Plus précisément, IFL devrait générer environ 1,43 milliard d'USD (valeur actualisée nette à un taux d'actualisation de 12 %) de recettes supplémentaires totales provenant des exportations hors d'Afrique, étant donné que 66 % des exportations de la ligne III devraient être destinées à des pays non africains, ce qui correspond à 114 % du coût total du projet.
- **Augmentation du commerce intra-africain et de l'intégration régionale** : FL devrait fournir des engrais à d'autres pays africains, ce qui favorisera le commerce intra-africain. La part des exportations intra-africaines d'IFL dans les exportations totales devrait atteindre 19 % en moyenne sur la période 2023-2034, ce qui est supérieur à la part de 14,4 % du commerce intra-africain à la fin de l'année 2021. Entre 2018 et 2022, les exportations d'IFL vers d'autres pays africains représentaient en moyenne 12 % des exportations totales. Il est à noter que l'Afrique importe environ 90 % de sa consommation d'engrais de l'extérieur du continent, avec des importations moyennes évaluées à 4,1 milliards USD par an sur la période 2011-2020.
- **Diversification économique et aide au secteur manufacturier** : Le projet devrait favoriser la diversification des recettes d'exportation du Nigeria par le biais de l'industrie manufacturière, au détriment du pétrole et du gaz, qui constituent les principales sources d'exportations et de recettes en devises du pays (plus de 80 % des recettes publiques). Le projet soutiendra en outre le secteur manufacturier, qui n'a contribué en moyenne qu'à hauteur de 11 % au PIB du Nigeria en 2021.

Le projet **BluePeak**, également jugé *excellent*, devrait permettre de réaliser les objectifs suivants :

- **Augmentation du volume des échanges et de l'accès au marché** : Le Fonds prévoit de soutenir des sous-projets dans un certain nombre de pays africains, et la réserve indicative comprend six sous-projets avec des opérations régionales (68,9 % de la valeur de la réserve). En outre, trois entreprises bénéficiaires d'investissements dans la réserve indicative devraient créer leur propre marque pour l'exportation. L'une d'entre elles commencera à exporter ses produits en Afrique subsaharienne, en particulier au Ghana, en Angola, au Nigeria et au Cameroun. Toutefois, la valeur du commerce intra-africain attribuée au projet n'a pu être estimée.
- **Recettes en devises** : Les exportations devraient représenter plus de 90 % du chiffre d'affaires total de deux entreprises de la réserve indicative qui sont spécialisées dans l'exportation de tomates, de fruits rouges et de sachets de thé en dehors de l'Afrique. Ces entreprises devraient produire des recettes en devises estimées à 381,4 millions d'USD (VAN à un taux d'actualisation de 12 %) sur la période 2023-2028 vers le Maroc et la Tunisie, ce qui correspond à 157,9 % du coût du projet.

#### Encadré 4. Deux exemples présentant de solides résultats en matière d'intégration et de résilience (suite)

- **Diversification économique** : En outre, les investissements du Fonds dans les secteurs manufacturier (23,3 % de la valeur de la réserve) et pharmaceutique (7,8 %) devraient contribuer à la diversification économique en Côte d'Ivoire, au Cameroun, en Éthiopie, en Tanzanie, au Botswana, en Tunisie et au Maroc. Ces pays sont les pays cibles des sous-projets dans les secteurs manufacturier et pharmaceutique et ont un secteur manufacturier qui représente moins de 20 % de leur PIB.

Source : Notes ADOA sur les projets Indorama et BluePeak approuvés en 2023.

ment d'eau de mer d'une capacité de 110 millions de mètres cubes (m<sup>3</sup>), dont 35 millions de m<sup>3</sup> pour les besoins en eau industrielle de l'OCP sur les sites de Safi et de Jorf Lasfar et 75 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable (soit 68,2 % de l'eau produite annuellement) destinés aux populations citadines des régions de Safi et d'El Jadida au Maroc (voir l'Encadré 1) pour la boisson et autres usages domestiques. Ainsi, 30 millions de m<sup>3</sup>/an d'eau produite seront dédiés à l'approvisionnement de la population de Safi, estimée à 420 000 personnes, et 45 millions de m<sup>3</sup>/an pour celle de la région d'El Jadida, estimée à 635 000 personnes. De même, le sous-projet du projet Dhamana dans le domaine de l'eau et de l'assainissement devrait avoir des retombées positives sur les communautés qu'il dessert. En particulier, le développement des infrastructures d'eau et d'assainissement devrait contribuer à améliorer la production d'eau et à réduire le rationnement de l'eau en Afrique de l'Est.

- **Autres résultats en matière de développement**

Parmi les autres résultats en matière de développement des projets approuvés, figure l'amélioration de l'accès aux télécommunications, aux transports et aux services de santé. Par exemple, le projet **Fonds d'accélération des infrastructures I d'Africa50** permettra de connecter 30 000 ménages supplémentaires aux réseaux mobiles et à large bande en Afrique, tandis que le projet **BluePeak Private Capital Fund** devrait, par l'intermédiaire d'une société bénéficiaire, construire au moins 6 400 tours de télécommunications supplémentaires pour les sociétés de télécommunications, augmentant ainsi de 29,4 % la population couverte par ses tours en Afrique, qui passera de 218 millions à 282 millions de personnes. De même, le projet **Infrastructure Credit Guarantee** installera 3 000 km de câbles en fibre optique au Nigeria pour faciliter les télécommunications. Le projet **Dhamana** devrait contribuer à l'ajout d'une voie rapide de 95 km en Ouganda qui devrait permettre un gain de temps de 0,74 minute par kilomètre parcouru sur le principal corridor commercial. Outre les gains de temps, ces investissements dans les infrastructures

devraient réduire les encombrements routiers et améliorer l'accès des entreprises à l'électricité. Enfin, **Andalusia Egypt Holding** devrait ajouter 216 lits d'hôpitaux au total des lits d'hôpitaux en Égypte, ce qui correspond à une augmentation de 0,17 % du nombre total de lits d'hôpitaux dans le pays.

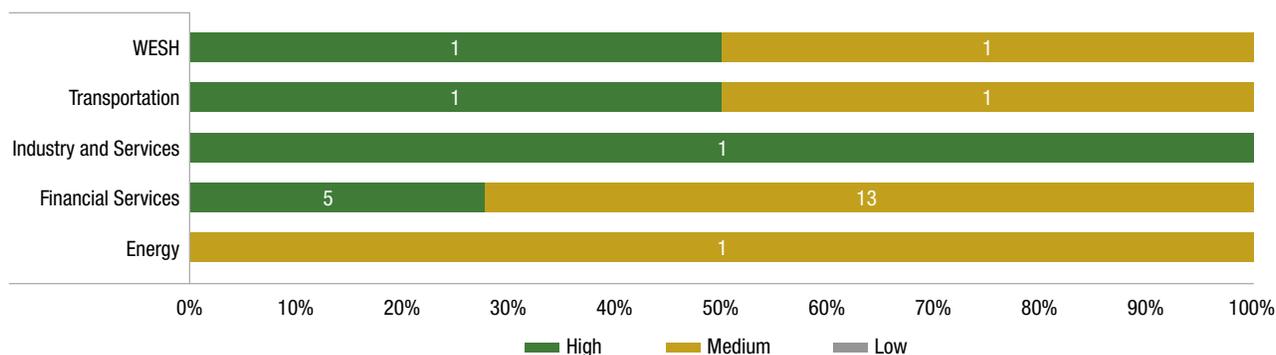
#### 4.2.4. Évaluations de la probabilité et du contexte de développement<sup>10</sup>

##### a. Évaluation de la probabilité

Les projets d'ONS approuvés ne sont généralement pas exempts de risques qui peuvent affecter la probabilité d'obtenir les résultats escomptés en matière de développement de manière opportune et durable. Ces risques peuvent être à caractère opérationnel, stratégique, sectoriel ou macro-financier. L'évaluation de la probabilité du cadre ADOA est aussi granulaire et sectorielle que possible et se concentre généralement sur le(s) résultat(s) en matière de développement ayant le(s) poids le(s) plus important(s) ou sur les principaux moteurs et le(s) risque(s) associé(s) à l'obtention de ces résultats escomptés. L'évaluation comparative des niveaux de risque et de la probabilité correspondante d'obtenir les résultats escomptés en matière de développement (*faible*, *moyenne* ou *élevée*) suit les pratiques précédentes du cadre ADOA en la matière en s'appuyant en partie sur le jugement d'expert du chargé de l'ADOA et de l'équipe ADOA, sur le niveau de tolérance au risque de la Banque, et sur l'expérience acquise dans le cadre de projets similaires. La **Figure 13** résume pour les projets approuvés en 2023, la probabilité d'obtenir en temps voulu les résultats en matière de développement dans tous les secteurs. La majorité (66,7 %) des projets approuvés par le Conseil ont eu la note *moyenne*, et huit projets (33,3 %) ont obtenu la note *élevée*. La note *moyenne* attribuée à la probabilité indique qu'il existe des risques inhérents susceptibles de compromettre la matérialisation en temps voulu des résultats de développement en l'absence de toute stratégie d'atténuation visant à réduire ou à éliminer ces risques. Ce sont les projets du secteur des *services financiers*

10 L'analyse du contexte de développement exclut 5 projets évalués dans le cadre ADOA 2.0.

**Figure 13. Note de probabilité**



qui ont obtenu la plus grande part des notes de probabilité, soit 81,3 % (moyenne) et 62,5 % (élevée). Ainsi, la plupart des projets approuvés dans le secteur des *services financiers* ont une probabilité relativement élevée de produire les résultats escomptés en matière de développement.

### b. Évaluation du contexte de développement

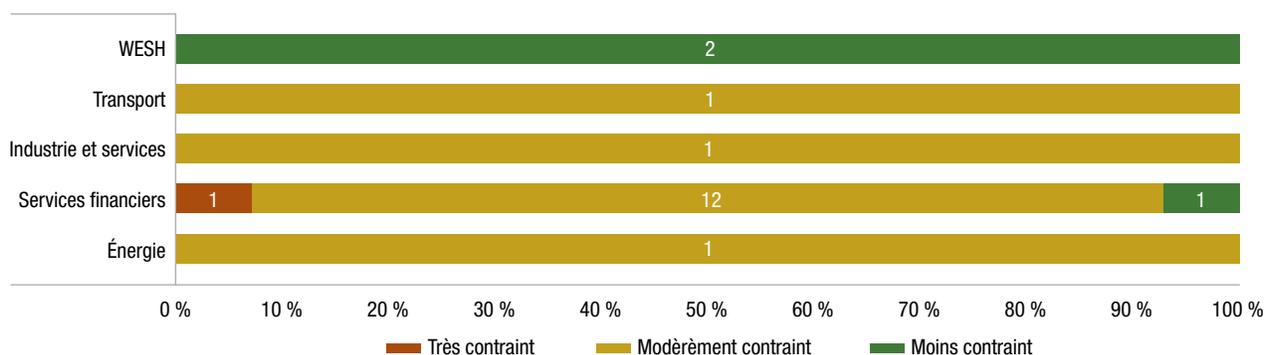
Enfin, comme indiqué dans la sous-section 4.2.1, le cadre ADOA 3.0 tient compte du contexte de développement pour évaluer l'intervention d'une ONS dans l'allègement des contraintes dans le domaine du développement et l'amélioration du développement global du marché. En analysant à la fois le contexte du pays et du marché d'une ONS, l'évaluation ADOA la compare à la situation d'autres PMR pour déterminer si l'ONS est *moins*, *modérément* ou *très contrainte*. L'évaluation est basée sur un ensemble défini d'indicateurs, qui sont spécifiques à chaque secteur et actualisés tous les deux ans. En règle générale, une majoration pour fragilité est appliquée aux projets d'ONS qui doivent être mis en œuvre dans des États en transition (à 50 % ou plus) et qui sont notés *très*

*constraints* pour le contexte de développement. Globalement, environ 78,9 % des projets d'ONS approuvés en 2023 seront mis en œuvre dans des contextes de développement jugés *modérément contraints*, tandis que 15,8 % seront mis en œuvre dans des contextes *moins contraints* (Figure 14). Un seul projet est évalué comme étant *très contraint* du point de vue du contexte de développement. Plus précisément, il s'agit d'un projet (Central Africa Building Society) situé dans un État en transition (Zimbabwe) où le marché financier est peu développé et où environ 69,2 % des PME sont confrontées à des contraintes importantes en matière d'accès au financement.

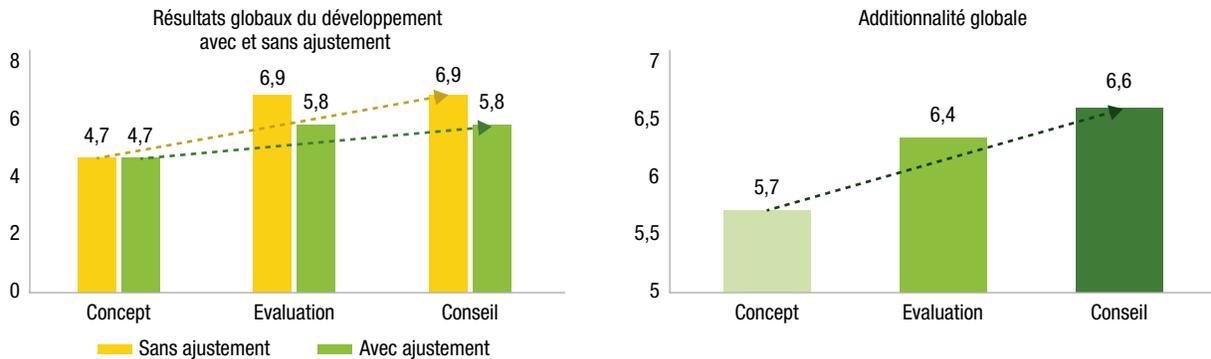
### 4.3. Amélioration de la qualité à l'entrée

Comme indiqué précédemment, selon le type de projet, les projets d'ONS peuvent faire l'objet d'un maximum de cinq notes ADOA afin d'améliorer leur qualité depuis le stade de la conception jusqu'à celui du Conseil. Ces notes accompagnent le projet tout au long des étapes de traitement, y

**Figure 14. Notation du contexte de développement**



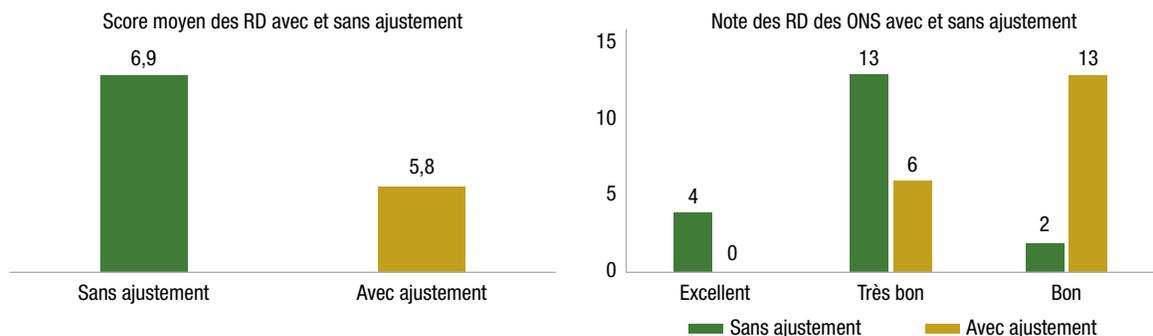
**Figure 15.** Notes moyennes des ONS approuvées au fil des étapes de traitement (plus le chiffre est élevé, meilleure est la note)



compris les étapes du concept, de l'évaluation et du Conseil. La Figure 15 illustre les notes moyennes des *résultats globaux en matière de développement* pour les ONS approuvées par le Conseil en 2023, avec et sans ajustements de la probabilité et du contexte de développement. Ces notes sont passées de 4,7 au stade du concept à 5,8 et 6,9<sup>11</sup>, respectivement, au stade du Conseil (les chiffres les plus élevés indiquent les meilleures notes). Elles suggèrent également qu'un projet typique d'ONS aurait été noté *très bon* (note moyenne de 6,9) pour les résultats en matière de développement (RD) sans les ajustements liés à la probabilité et au contexte de développement, au lieu de *bon* (note moyenne de 5,8) au stade du Conseil avec lesdits ajustements (voir Figure 16). De même, parmi les 19 projets évalués dans le cadre ADOA 3.0, 4 auraient été jugés *excellents*, 13 jugés *très bons* et 2 jugés *bons* sans les ajustements, ce qui montre que les ajustements du fait de la probabilité et du contexte de développement rendent l'évaluation globale des RD plus rigoureuse.

Comme pour les RD globaux, la note d'*additionnalité globale* est passée de 5,7 au stade du concept à 6,7 au stade du Conseil. Il convient de noter que cette amélioration de la qualité à l'entrée des projets évalués en 2023 dans le nouveau cadre ADOA 3.0 s'aligne sur la tendance observée les années précédentes dans le cadre ADOA 2.0. Par exemple, dans le cadre ADOA 2.0, la note moyenne des *résultats globaux en matière de développement* pour les ONS approuvées par le Conseil en 2022 est passée de 3,00 au stade du concept à 2,57 au stade du Conseil, tandis que la note d'*additionnalité globale* est passée de 2,30 au stade du concept à 2,05 au stade du Conseil (contrairement au nouveau cadre ADOA 3.0, les chiffres les plus bas indiquaient les meilleures notes dans le cadre ADOA 2.0). Ces améliorations des notations peuvent être en partie attribuées à l'acquisition d'informations supplémentaires sur les projets au stade de l'évaluation et/ou au rôle consultatif joué par l'équipe ADOA, qui conseille les chefs de projet sur la manière de restructurer le projet afin d'améliorer ses résultats en matière de dévelop-

**Figure 16.** Évaluation des RD des ONS avec et sans ajustement au stade du Conseil



11 Les notes sont établies sur les 19 projets d'ONS évalués dans le cadre ADOA 3.0.

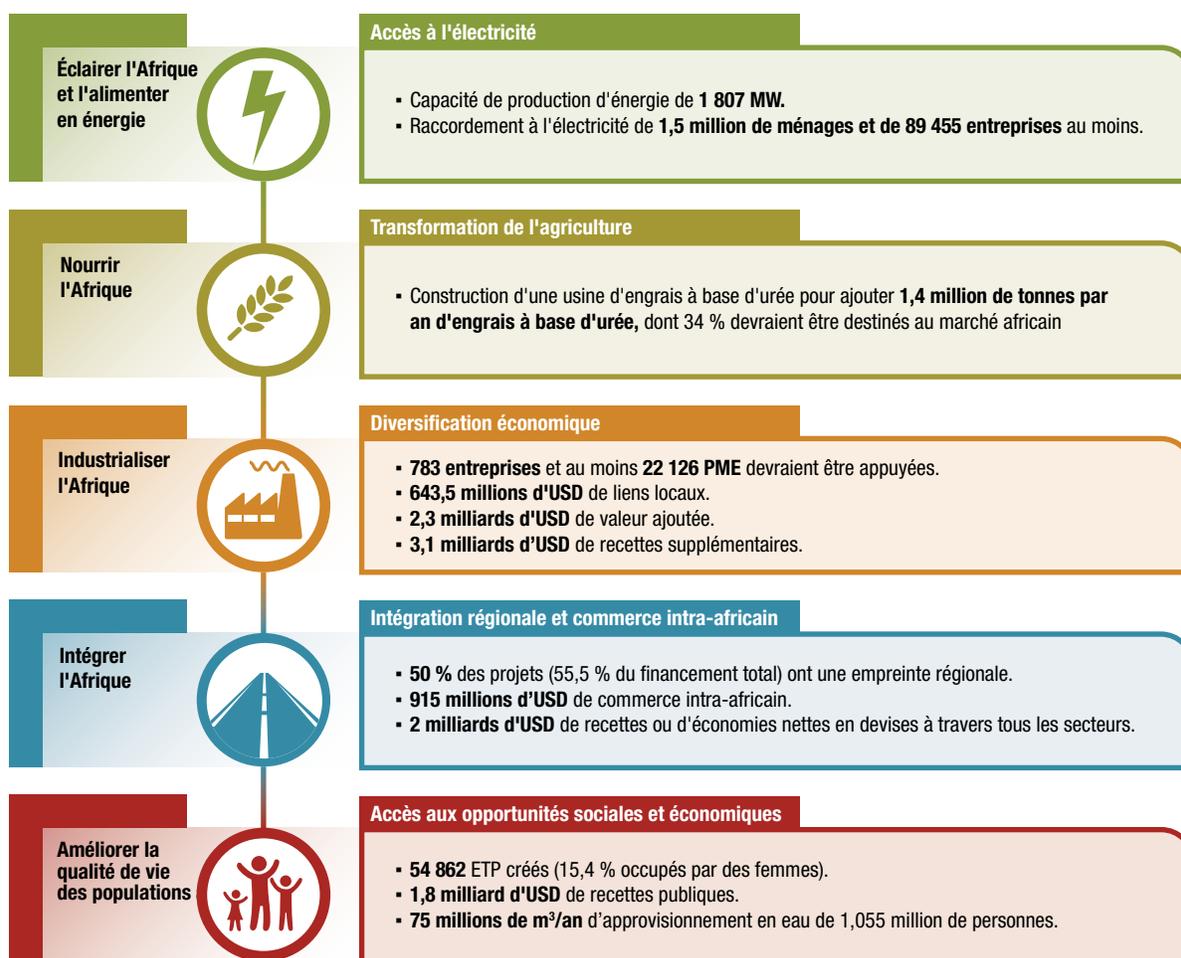
pement tout au long du processus d'évaluation, du stade du concept à celui du Conseil.

#### 4.4. Contribution ex ante des ONS à l'agenda des High 5 de la Banque

Le **Figure 17** présente une vue d'ensemble de la contribution à l'agenda des High 5 de la Banque attendue des projets approuvés par le Conseil en 2023. En ce qui concerne l'agenda « Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie », on s'attend à ce que 1 807 MW de capacité installée supplémentaire d'électricité soient mis en place, et qu'au moins 1,5 million de ménages et 89 455 entreprises soient raccordés à l'électricité. En ce qui concerne le programme « Nourrir l'Afrique », l'un des projets approuvés concerne la construction d'une usine d'engrais à base d'urée qui devrait produire jusqu'à 1,4 million de tonnes supplémentaires par an d'en-

grais à base d'urée, dont 34 % devraient être destinés au marché africain. Cela devrait permettre d'augmenter l'approvisionnement en engrais des pays africains, favorisant ainsi l'accroissement de la productivité et de la production agricoles afin d'améliorer la sécurité alimentaire. En ce qui concerne le programme « Industrialiser l'Afrique », les projets approuvés en 2023 devraient aider 783 entreprises, entraîner 643,5 millions d'USD de relations commerciales locales et des revenus additionnels estimés à 3,1 milliards d'USD, tandis qu'un projet approuvé devrait générer une valeur ajoutée estimée à 2,3 milliards d'USD. Le programme « Intégrer l'Afrique » devrait être stimulé par l'augmentation des projets panafricains qui devraient se traduire par 915 millions d'USD d'échanges intra-africains tout en produisant 1 milliard d'USD de recettes ou d'économies en devises. Enfin, la qualité de vie de la population africaine devrait être améliorée grâce à la création attendue de 54 862 ETP supplémentaires, la construction d'une usine de fabrication de

**Figure 17.** Contribution ex ante des opérations non souveraines aux High 5



produits pharmaceutiques d'une capacité annuelle de 800 millions de comprimés et de 500 millions de gélules ainsi que l'approvisionnement en eau de 75 millions de m<sup>3</sup>/an pour 1,055 million de personnes.

#### 4.5. Évaluation des résultats en matière de développement attendus des OR de la Banque

La notation des OR par ADOA suit en grande partie les mêmes principes que les notations des ONS dans le cadre ADOA 2.0.<sup>12</sup> Sur les 21 OR évaluées en 2023, 20 ont reçu une note *plus que satisfaisante* (voir Annexe 2). Plus précisément, 8 des 21 OR ont été jugées *très bonnes*, 12 *bonnes* et 1 *médiocre*. Les projets d'OR se trouvaient à différents stades de préparation<sup>13</sup>. Ils ne disposent donc pas tous d'informations détaillées sur les résultats escomptés en matière de développement. Par conséquent, ces résultats escomptés en matière de développement rapportés peuvent être sous-estimés. Néanmoins, certains des principaux résultats en matière de développement attendus des OR de 2023 sont :

- Les projets dans le domaine des **routes et des transports** devraient financer la modernisation et la construction de 1 678 km de routes, la construction de 283 km de chemin de fer électrifié à écartement normal entre le Burundi et la Tanzanie, la construction d'un pont de 972 m entre le Cameroun et la Guinée équatoriale, et la remise en état de deux ponts d'une longueur totale de 486 m à Madagascar. Ces projets devraient créer environ 2 329 emplois ETP additionnels.
- Les projets dans le domaine de **l'agriculture** devraient financer la construction de 300 infrastructures hydro-agricoles (réservoirs d'eau, barrages, canalisations, etc.) pour irriguer 200 000 hectares de terres pour la culture du riz en Côte d'Ivoire, en Gambie, en Guinée et en Guinée-Bissau ; la construction et la remise en état de trois barrages pour irriguer 2 085 hectares de rizières au Burundi ; la construction de 719 km de routes de desserte ; et le traitement de 50 000 hectares de terres contre la chenille légionnaire d'automne au Bénin, en Gambie, en Guinée-Bissau, au Niger et au Togo.
- Les projets dans le domaine de **l'énergie** devraient permettre de construire une capacité installée de 100 MW en Mauritanie, une ligne de transport de 225 kV

de 1 500 km entre la Mauritanie et le Mali, et une ligne de transport de 400 kV de 314 km entre l'Ouganda et le Soudan du Sud. Ils permettront également de raccorder environ 110 000 ménages à l'électricité et de créer 80 emplois ETP supplémentaires.

- Les projets dans le domaine de **l'atténuation du changement climatique** devraient permettre de développer un petit réservoir d'eau d'une capacité totale de 0,1 million de mètres cubes, 600 puits/forages à énergie solaire, 500 ha de petits réseaux d'irrigation communautaires à l'épreuve du climat, une petite centrale solaire hors réseau de 0,2 MW, 20 km de routes rurales de desserte/d'accès et 30 km de réseau de drainage.
- Enfin, le projet dans le domaine de **l'éducation** devrait permettre d'accorder des bourses à environ 3 600 étudiants (73 % d'étudiants en master et 27 % d'étudiants en doctorat) de tous les pays et de toutes les origines en Afrique.



12 Le cadre ADOA-RO 2.0 pour les OR est en cours d'élaboration et les projets d'OR pour 2023 ont été évalués selon le cadre ADOA-RO 1.0 qui suit les mêmes principes que la notation des ONS selon le cadre ADOA 2.0.

13 Les étapes de préparation comprennent l'identification, le concept, la réserve, la pré-évaluation, la préparation et l'évaluation.

# 5

## Activités de production et de diffusion des connaissances et de renforcement des capacités

La division, en plus de soutenir la direction dans l'évaluation de l'assurance qualité des ONS, mène des activités de connaissance pour rester informée des nouveaux développements et des améliorations dans les méthodologies et les indicateurs d'évaluation ex ante. L'équipe ADOA est engagée dans la recherche en vue de produire des éléments probants pour renforcer l'évaluation ADOA, ainsi que pour améliorer l'intégration d'une culture axée sur les résultats au sein de la Banque et dans d'autres institutions financières partenaires. La production de connaissances est tout aussi importante pour générer des informations pertinentes d'un point de vue opérationnel et pour les intégrer dans les unités opérationnelles de la Banque. En 2023, l'équipe a élaboré plusieurs produits de connaissance,

mené des activités de renforcement des capacités et diffusé ses produits de connaissance auprès de diverses parties prenantes, comme le soulignent les sections ci-après.

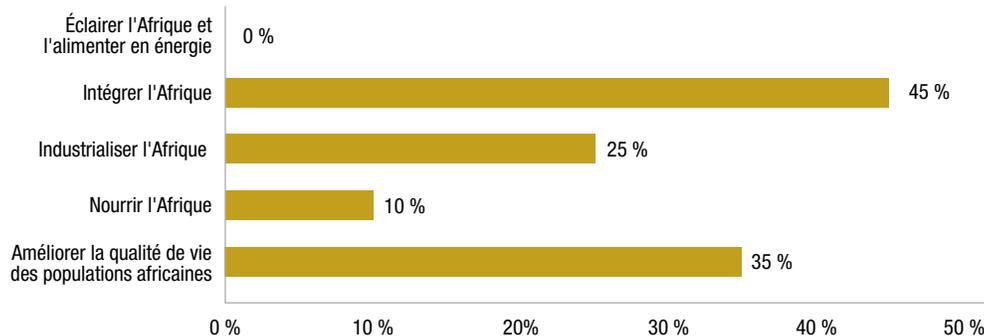
### 5.1. Production de connaissances

En 2023, l'équipe a entrepris plusieurs activités de production de connaissances et de recherche en vue de rester à l'avant-garde de la mesure des résultats ex ante et de fournir des données de référence permettant les comparaisons entre projets. Ainsi, l'équipe a élaboré un total de 21 produits de connaissance, dont 6 articles de journaux à comité de lecture, 14 documents de travail et notes économiques à comité de lecture, et 1 rapport. Ces produits de connaissance couvrent divers secteurs et se répartissent dans les High 5 comme suit (voir **Figure 18**) : Améliorer la qualité de vie des populations africaines (35 % des produits de connaissance) ; Nourrir l'Afrique (10 %) ; Industrialiser l'Afrique (25 %) ; Intégrer l'Afrique (45 %) ; et Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie (0 %).



L'équipe a élaboré un total de 21 produits de connaissance, dont 6 articles de journaux à comité de lecture, 14 documents de travail et notes économiques à comité de lecture, et 1 rapport.

**Figure 18. Répartition des produits de la recherche par priorité des High 5**



Les 6 articles de journaux produits en 2023 sont parus dans des revues internationales à comité de lecture comme *Economic Letters*, *Economics of Transition and Institutional Change*, *Finance Research Letters*, *International Journal of Finance and Economics*, *The World Economy* et *European Accounting Review*. Les 14 documents de travail produits ont été publiés dans la série de documents de travail du Groupe de la Banque africaine de développement et sur la plateforme SSRN (Social Science Research Network). Les travaux de recherche menés en 2023 couvrent un large éventail, de la finance d'entreprise au développement économique et à la dynamique du genre dans l'innovation. Ils ont exploré l'impact non linéaire de la dette des entreprises sur l'emploi, la dynamique du financement du commerce international et le financement du développement durable. Le rôle du genre dans l'innovation a été un également un point d'intérêt important, notamment les attitudes culturelles à l'égard du secret et l'impact de la diversité des genres sur l'innovation dans les marchés émergents. D'autres études ont porté sur le crédit commercial et le pouvoir de marché pendant les crises financières, le financement du commerce par l'intermédiaire des banques dans le commerce africain, les contraintes financières sur les exportations, les effets des pairs dans les décisions d'emploi, et l'impact de la planification familiale sur le calendrier des naissances et la santé des enfants. Ces produits de connaissance renforcent la capacité des membres de l'équipe ADOA à rester informés les nouveaux développements dans leurs domaines d'expertise respectifs, et contribuent à améliorer les méthodologies d'évaluation ex ante et à enrichir les futures ONS. L'Annexe 4 présente la liste complète de ces produits de connaissance réalisés par l'équipe.

Deux des produits de connaissance publiés sont résumés ci-dessous.

### ***5.1.1. L'obstacle invisible : comment le rationnement du financement du commerce entrave la participation des PME au commerce international***

Bien que largement reconnue, l'importance du financement du commerce dans la facilitation du commerce international pour les petites et moyennes entreprises (PME) est un domaine de recherche qui n'a pas encore été pleinement exploré. Pour combler cette lacune en matière de recherche, ce document examine les effets du rationnement du financement du commerce sur l'engagement dans le commerce international des PME au Kenya et en Tanzanie pendant la pandémie de COVID-19, en utilisant des données d'enquête. Les résultats semblent indiquer qu'en cas de refus de financement du commerce ou de réduction de sa disponibilité, les PME sont moins susceptibles de participer au commerce international. En outre, un accès partiel au financement du commerce, tel que des réductions du financement du commerce, a un effet plus préjudiciable sur la participation au commerce international que le rejet pur et simple des demandes de financement du commerce. Cette constatation remet en question l'opinion communément admise selon laquelle un accès partiel au financement est préférable à l'absence d'accès et met en évidence l'importance d'un accès complet au financement du commerce pour les PME africaines afin de faciliter leur participation au commerce international.

### ***5.1.2. Renforcement du commerce africain : le rôle du financement du commerce par l'intermédiaire des banques***

Pour combler le manque de données empiriques sur le financement du commerce par l'intermédiaire des banques en Afrique, des recherches ont été entreprises pour mettre en



lumière son importance pour les exportations et la croissance économique. L'étude s'est appuyée sur une enquête menée par la BAD et Afreximbank dans 43 pays d'Afrique, fournissant de nouvelles données sur l'ampleur du financement du commerce par l'intermédiaire des banques entre 2011 et 2018. Les résultats ont révélé qu'en moyenne, les banques ont servi d'intermédiaire pour environ 40 % du commerce africain en utilisant des instruments de financement du commerce financés et non financés, une part nettement inférieure à la moyenne mondiale d'environ 80 %. Malgré cela, le financement du commerce par l'intermédiaire des banques a eu un effet positif et important sur la marge intensive du commerce africain, dépassant l'impact d'autres facteurs comme l'instabilité des taux de change et la qualité de la logistique commerciale. L'étude souligne l'importance du financement du commerce pour stimuler le volume des échanges dans la région. Les implications de l'étude pour la politique commerciale en Afrique sont considérables, en particulier dans le contexte d'initiatives comme la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Elle souligne la nécessité d'améliorer à la fois l'offre et l'accès du financement du commerce en tant que mesure de politique essentielle pour développer le commerce de l'Afrique à l'échelle mondiale. L'étude montre également qu'il importe d'améliorer les connaissances des entreprises locales en matière de produits de financement du commerce et de gestion des risques, et d'inciter les banques à servir davantage d'intermédiaire pour le financement du commerce, en particulier au profit des PME, par le biais d'instruments de garantie et de partenariats avec des institutions de financement du développement, afin de combler le déficit de financement du commerce et de stimuler la croissance économique en Afrique.

## 5.2. Diffusion des connaissances

En 2023, l'équipe ADOA a participé activement à de nombreux événements pour partager ses connaissances et collaborer avec ses pairs. Les membres de l'équipe ont présenté les documents de recherche intitulés « Agricultural Training in Soil and Water Conservation and Crop Productivity in Uganda : Exploring the Direct Impacts » lors de la conférence annuelle de la Western Economic Association International (WEAI) et le document de travail intitulé « Family planning, birth seasonality and child health in Kenya » lors de la 1<sup>ère</sup> Welfare and Policy Conference. En outre, l'équipe a participé à la 7<sup>e</sup> conférence annuelle des agroéconomistes de l'Association africaine des agroéconomistes et à la 4<sup>e</sup> All Africa Postharvest Congress & Exhibition Conference. Ils ont participé en tant que panélistes à des discussions sur l'impact de l'infrastructure sur les régimes alimentaires nutritifs, l'autonomisation économique des femmes et l'égalité des sexes à Addis-Abeba, ainsi qu'à la sixième conférence de Evidence to Action (E2A). En outre, ils ont assisté à trois séries de séminaires de recherche internes organisés par le département, y compris des présentations comme « Planning and Measuring Development Results in NSOs », qui a souligné l'importance de la planification et de la mesure du développement. Certains membres de l'équipe ADOA ont également participé au séminaire IDEV/BAD sur l'amélioration de la durabilité des interventions en matière de développement et ont pris part à la Conférence économique africaine, discutant des questions économiques essentielles et des politiques affectant le continent. Certains chargés de l'ADOA ont par ailleurs participé au symposium de l'OIT pour les banques de développement sur la mesure des

impacts non directs sur l'emploi et la qualité de l'emploi, ainsi qu'à la conférence mondiale 2023 du Journal of Population Economics. En outre, l'équipe a participé à la conférence mondiale inaugurale de la British Accounting Review (BAR) et à d'autres événements axés sur le financement du développement, l'investissement en capital-risque en Afrique et la mesure de l'impact. Enfin, participant à la Conférence annuelle 2023 de l'HIPSO (Indicateurs harmonisés pour les opérations du secteur privé), ils ont dirigé le groupe de travail sur l'infrastructure et les ateliers BAD-OIT sur les options de conception pour le développement du marqueur d'emplois de la Banque (JSMS) pour les opérations des OS et des ONS, en fournissant des contributions techniques et en contribuant aux options de conception du marqueur d'emplois.

### 5.3. Mobilisation des ressources pour les activités de recherche

En 2022, la division a reçu près de 500 000 USD du Fonds de coopération économique Corée-Afrique (KOAPEC) pour un projet de recherche et de sensibilisation de quatre ans. Ce projet vise à évaluer l'impact de la certification de la qualité des céréales au niveau des petits exploitants sur le revenu agricole, la résilience, la qualité des aliments et la consommation. En octobre 2023, des progrès sensibles avaient été réalisés dans la mise en œuvre du projet au sein de la chaîne de valeur des céréales au Ghana. Le lancement du projet en octobre 2023 a facilité la collaboration entre les principales parties prenantes, notamment les universités, les agences gouvernementales, les ONG, les agriculteurs et les transformateurs. Des ateliers de sensibilisation ont été organisés, ce qui a permis d'impliquer plus de 20 parties prenantes et de former plus de 100 personnes. Parmi les étapes importantes, figurent une session à la conférence de l'Association ghanéenne des agroéconomistes et la relance des discussions sur l'application des normes céréalières au niveau politique. Les défis à relever portent notamment sur l'accès aux données gouvernementales et l'acquisition de kits de test. Les enseignements tirés ont mis en relief les différences régionales dans les niveaux d'aflatoxine et la nécessité d'améliorer l'application des politiques. À l'avenir, le projet se concentrera sur la collecte de données de base, les enquêtes et la mise en œuvre de l'intervention initiale, et devrait s'achever en janvier 2026.

En 2023, la division a obtenu un autre don de recherche de 634 979 USD de la KOAPEC pour étudier les pertes et gaspillages alimentaires dans le commerce de détail des fruits et légumes en Ouganda. Les taux de pertes et gaspillages alimentaires sont élevés en Afrique subsaharienne en raison de l'insuffisance des infrastructures de la chaîne du froid. L'étude utilisera une expérience sociale contrôlée et randomisée parmi les détaillants de fruits et légumes à Kampala

(Ouganda) pour mesurer leur volonté de payer pour un service d'entreposage frigorifique et pour des caisses en plastique réutilisables. Les conclusions de cette étude seront utiles aux partenaires au développement et aux investisseurs qui cherchent à promouvoir les technologies de réduction des pertes alimentaires.

### 5.4. Renforcement des capacités

L'équipe ADOA a mené trois activités de renforcement de capacités au profit de l'écosystème des ONS et des institutions régionales et non régionales en 2023. Au sein de la Banque, l'équipe a fait une présentation à l'échelle de l'institution sur le cadre ADOA 3.0. À l'extérieur, l'équipe a offert une formation à la Banque de développement du Rwanda (BRD) à Kigali sur l'évaluation de l'impact des projets sur le développement et a présenté le cadre ADOA 3.0 à la Banque asiatique de développement. Dans le cadre du Projet de classement et de certification de la qualité des céréales au Ghana, l'équipe a également organisé un atelier pour le lancement du projet à Accra, en collaboration avec l'Université du Ghana. L'équipe a présenté avec succès le projet pour le démarrage des activités, et le lancement a ouvert la voie à la collaboration des principales parties prenantes pour relever les défis liés à la qualité des céréales.

# 6

## Conclusion

L'équipe ADOA a évalué 40 projets d'ONS en 2023 en termes d'additionnalité et de résultats attendus en matière de développement. L'équipe a émis 92 notes ADOA à différents stades de traitement des projets, dont 25 ont été soumises au Conseil pour approbation. Celui-ci a approuvé 24 projets, tandis que sa décision concernant un projet a été reportée à 2024. Toutes les ONS approuvées par le Conseil, à l'exception d'une seule, ont reçu une note *plus que satisfaisante* pour ce qui est de l'additionnalité globale. Un projet d'ONS a été jugé *non satisfaisant* pour ce qui est de l'additionnalité globale, en raison de la forte assise financière de son promoteur et de sa capacité à mobiliser des fonds auprès de sources commerciales. Le principal inducteur de l'additionnalité globale pour les 24 ONS a été l'additionnalité financière. Les 23 projets jugés *plus que satisfaisants* pour l'additionnalité globale ont également été jugés *plus que satisfaisants* pour l'additionnalité financière. Dans la plupart des cas, les notes *plus que satisfaisantes* pour l'additionnalité financière résultent essentiellement de l'octroi de financements à long terme (d'une durée moyenne de 10 ans) assortis d'un différé d'amortissement prolongé, de l'effet catalyseur des financements de la Banque et de l'octroi de financements en devises. Huit projets d'ONS ont été notés *plus que satisfaisants* pour ce qui est de l'additionnalité non financière, ce qui s'explique dans les huit cas par la fourniture d'une as-

sistance technique visant à améliorer la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet. L'intervention de la Banque a également permis d'atténuer implicitement le risque politique dans quatre projets et a contribué à l'établissement de normes dans quatre autres projets. Ces contributions n'ont toutefois pas été suffisamment importantes pour justifier une note *plus que satisfaisante* pour l'additionnalité non financière desdits projets.

En ce qui concerne l'évaluation des résultats en matière de développement, tous les projets approuvés par le Conseil ont obtenu une note *plus que satisfaisante* pour les résultats globaux en matière de développement, ce qui semble indiquer un processus de sélection rigoureux pour la qualité des projets à l'entrée et au stade préalable à l'examen par le Conseil. Les projets approuvés par le Conseil ont été en grande partie (67 %) jugés *bon* pour les résultats globaux en matière de développement, tandis que 33 % des projets approuvés ont été jugés *très bon* ; aucun projet n'a été jugé *excellent* pour les résultats globaux en matière de développement. Tous les projets approuvés étaient bien alignés sur les priorités de développement de la Banque et sur la réalisation de ses priorités Nourrir l'Afrique, Industrialiser l'Afrique, Intégrer l'Afrique, Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie, et Améliorer la qualité de vie des populations africaines.

L'équipe ADOA a également évalué 21 projets d'OR en 2023, dont 43 % ont bénéficié à la région de l'Afrique de l'Ouest. L'Afrique de l'Est suit avec 24 %, tandis que l'Afrique australe et l'Afrique centrale représentent respectivement 19 % et 10 % des projets évalués. Treize des 21 projets d'OR évalués étaient des projets d'infrastructure, essentiellement des projets routiers et de transport, représentant 63 % de la contribution totale de la Banque à l'ensemble des projets d'OR. Huit projets d'OR ont été jugés *très bons*, 12 ont été jugés *bons* et 1 a été jugé *marginal*.



# Annexe 1. Liste des opérations non souveraines évaluées par l'équipe ADOA en 2023

N°	Nom du projet	Pays	Secteur primaire	Secteur secondaire	Contribution de la Banque (millions d'USD)	NCP-EP		NCP-OpsCom		REP-EP		REP-OpsCom		CONSEIL	
						Additionnalité globale	Résultats globaux en matière de développement	Additionnalité globale	Résultats globaux en matière de développement	Additionnalité globale	Résultats globaux en matière de développement	Additionnalité globale	Résultats globaux en matière de développement	Additionnalité globale	Résultats globaux du développement
1	Accord de participation aux risques, prêt lié à la durabilité et obligation sociale pour Absa group limited	Panafricain	Services financiers	Sans objet	300					Positif	Bon	Positif	Bon	Positif	Bon
2	Énergie hydroélectrique d'Achwal1 de 42 MW	Ouganda	Énergie	Sans objet	21,5	Positif	Marginal	Positif	Marginal						
3	Fonds d'accélération des infrastructures I d'Africa50	Multinational	Services financiers	TIC	20	Positif	Bon	Positif	Bon	Positif	Bon	Positif	Bon	Positif	Bon
4	Fonds africain de garantie (AGF) - Mécanisme de partage des risques du Kenya	Kenya	Services financiers	Agriculture	19.2					Positif	Bon			Positif	Bon
5	Fonds africain de garantie (AGF) - Multipays	Multinational	Services financiers	Énergie	52	Positif	Bon			Positif	Bon			Positif	Bon
6	Alliance pour les infrastructures vertes en Afrique - Développement de projets (AGIA - PD)	Multinational	Services financiers	Énergie	10					Positif	Bon				
7	Andalusia Egypt Holding	Égypte	WESH	Sans objet	26	Positif	Bon			Positif	Bon			Fortement positif	Bon
8	Attijariwafa Bank Europe (AWBE) - Accord de participation aux risques	Panafricain	Services financiers	Non applicable	108.7					Positif	Bon			Positif	Bon
9	Groupe Banque Centrale Populaire (BCP)	Multinational	Services financiers	Sans objet	35					Positif	Bon			Positif	Bon
10	Fonds de capital privé BluePeak	Multinational	Services financiers	Industrie et services	11	Positif	Bon	Positif	Bon	Positif	Bon	Positif	Bon	Positif	Bon
11	Central Africa Building Society (CABS)	Zimbabwe	Services financiers	Sans objet	25					Positif	Très bon	Positif	Très bon	Positif	Très bon
12	Cairo Three A For International Industries (« Cairo 3A Group »)	Égypte	Agriculture	Sans objet	27	Positif	Bon								
13	Plateforme transfrontalière pour l'accès à l'énergie II	Multinational	Énergie	Services financiers	10					Fortement positif	Bon	Fortement positif	Bon	Fortement positif	Bon
14	Portos e Caminhos de Ferro de Moçambique EP (CFM)	Mozambique	Transport	Sans objet	40	Positif	Bon	Positif	Bon	Aucun	Excellent	Aucun	Excellent		
15	Banque commerciale internationale	Égypte	Services financiers	Industrie et services	132	Positif	Bon			Positif	Bon	Positif	Bon	Positif	Bon
16	Dhamana Guarantee Company Limited	Afrique de l'Est	Services financiers	Transport	10	Positif	Bon			Positif	Bon			Positif	Bon
17	Paquet de financement du commerce de Dashen Bank	Éthiopie	Services financiers	Sans objet	40					Positif	Très bon				
18	Ligne de crédit pour le financement du commerce (LdC-FC) de la Banque d'investissement et de développement de la Cedeao (BIDC)	Afrique de l'Ouest	Services financiers		103,1					Positif	Très bon			Positif	Très bon
19	Mécanisme de financement du commerce et des PME de 30 millions d'USD de Family Bank Limited	Kenya	Services financiers		30					Positif	Bon			Positif	Bon
20	First Bank of Nigeria Ltd	Nigéria	Services financiers	Industrie et services	250	Positif	Bon	Positif	Bon						
21	Paquet de financement du commerce de First Capital Bank	Zimbabwe	Services financiers	Sans objet	7,5					Positif	Bon				
22	Indorama Fertilizer and Chemical Limited-Line III (Indorama III)	Nigéria	Industrie et services	Non applicable	100					Positif	Très bon			Positif	Très bon
23	Infrastructure Credit Guarantee Company II	Nigéria	Services financiers	Énergie	15	Positif	Bon			Positif	Très bon			Positif	Très bon
24	Mauritius Commercial Bank (MCB)	Maurice	Services financiers	Énergie	147	Marginalement positif	Bon	Marginalement positif	Bon						
25	OCP SA - Programme d'investissement vert	Maroc	WESH	Industrie et services	150					Positif	Bon	Positif	Bon	Positif	Bon
26	Réhabilitation et extension du Port autonome de Cotonou	Bénin	Transport	Sans objet	86,9	Positif	Bon			Fortement positif	Très bon			Fortement positif	Très bon
27	Partech Africa Fund II	Régionale	Services financiers	TIC	10.7					Positif	Bon	Positif	Bon	Positif	Bon
28	Pembani Remgro Infrastructure Fund II	Multinational	Services financiers	Transport	20	Positif	Bon	Positif	Bon	Positif	Très bon			Positif	Très bon
29	Projet de dock flottant de Takoradi de Prime Meridian Docks	Ghana	Transport	Sans objet	23	Positif	Bon			Fortement positif	Très bon	Fortement positif	Très bon	Fortement positif	Très bon
30	Projet solaire photovoltaïque de Qair	Tchad	Énergie	Non applicable	12.1	Positif	Bon								
31	Projet d'énergie photovoltaïque et de stockage d'énergie par batterie de Stor'sun	Maurice	Énergie	Sans objet	27,5	Positif	Bon								
32	Seedstars Africa Venture Fund	Panafricaine	Services financiers		10,5					Positif	Très bon	Positif	Très bon	Positif	Très bon
33	Sucre & Denrées SA (SUCDEN SA)	Cameroun, Nigeria et Ghana	Agriculture	Sans objet	100	Aucun	Bon								
34	Banque de commerce et de développement de l'Afrique orientale et australe - Accord de participation aux risques	Multinational	Services financiers	Sans objet	100					Positif	Bon	Positif	Bon		

N°	Nom du projet	Pays	Secteur primaire	Secteur secondaire	Contribution de la Banque (millions d'USD)	NCP-EP		NCP-OpsCom		REP-EP		REP-OpsCom		CONSEIL	
						Additionnalité globale	Résultats globaux en matière de développement	Additionnalité globale	Résultats globaux en matière de développement	Additionnalité globale	Résultats globaux en matière de développement	Additionnalité globale	Résultats globaux en matière de développement	Additionnalité globale	Résultats globaux du développement
35	Tosyali - Prêt d'entreprise du Complexe d'acier plat	Algérie	Industrie et services	Sans objet	160	Positif	Bon	Positif	Bon						
36	Prêt d'entreprise Transnet III	Afrique du Sud	Transport	Sans objet	200	Marginalement positif	Bon	Marginalement positif	Bon						
37	United Bank for Africa Plc.	Multinational	Services financiers	Transport	175					Positif	Bon	Positif	Bon	Positif	Très bon
38	Uganda Development Bank Limited (UDBL)	Ouganda	Services financiers	Énergie	100	Positif	Bon								
39	Zambeef Products plc	Zambie	Agriculture	Sans objet	25	Positif	Bon	Positif	Bon						
40	Fonds TIDE Africa Fund II	Panafricain	Services financiers		10,5					Positif	Bon	Positif	Bon	Positif	Bon

## Annexe 2. Liste des opérations régionales 2023

N°	Opération régionale	Pays	Secteur	Contribution de la Banque (millions d'USD)	Évaluation des résultats globaux en matière de développement
1	Multinational - Burkina Faso/Côte d'Ivoire/Mali Programme d'aménagement des routes d'interconnexion communautaires et de facilitation des transports-Phase-1	Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali	Route et transport	161,7	Bon
2	Desert to Power-225 kv Projet d'interconnexion électrique entre la Mauritanie et le Mali et développement d'une centrale solaire associée (PIEMM)	Mali et Mauritanie	Énergie	369,7	Très bon
3	Projet de construction du pont régional sur le fleuve Ntem entre Campo (Cameroun) et Rio Campo (Guinée équatoriale) et de facilitation du transport sur le corridor Yaoundé-Bata-Libreville	Cameroun et Guinée équatoriale	Route et transport	79,9	Bon
4	Réhabilitation de la route communautaire CU 18 au Togo : Tronçon frontière Ghana-Natchamba-Karakemera-frontière Bénin	Bénin, Togo	Route et transport	75,9	Bon
5	Projet d'amélioration du transport maritime et de facilitation des échanges aux Comores	Comores	Route et transport	133,1	Bon
6	Multinational (Guinée/Sénégal) : Projet de route Labé-Mali-Kédougou (220,1 km)	Guinée et Sénégal	Route et transport	115,2	Bon
7	Projet de chemin de fer commun à écartement standard Tanzanie/Burundi/RD Congo, Phase I (Tronçon Tanzanie - Burundi)	Burundi et Tanzanie	Route et transport	604,9	Très bon
8	Programme de développement intégré et d'adaptation au changement climatique dans la zone riveraine II du bassin du fleuve Zambèze (PIDACC II)	Mozambique, Tanzanie, Zimbabwe	Atténuation du changement climatique	59,9	Bon
9	Programme régional de lutte contre les ravageurs des végétaux en Afrique de l'Ouest avec un accent sur la lutte contre la chenille légionnaire d'automne	Bénin, Gambie, Guinée-Bissau, Niger, Togo	Agriculture	28,6	Très bon
10	Programme multinational de renforcement de la résilience de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région du Sahel (P2-P2RS)	Tchad, Gambie, Guinée-Bissau	Agriculture	83,2	Très bon
11	Programme de développement routier et de facilitation des transports de l'Union du fleuve Mano (MRU/RDTFP) Phase IV	Sierra Leone et Liberia	Route et transport	86,5	Bon
12	Programme de facilitation des transports et des échanges par route de l'Union du fleuve Mano (URM) (MRU/RDTFP) Phase V	Liberia et Côte d'Ivoire	Route et transport	39,9	Marginale
13	Projet sous-régional de facilitation des transports et des échanges de la SADC II	Malawi, Mozambique	Route et transport	54,4	Bon
14	Projet de développement intégré Burundi-Rwanda (BRIDEP)	Burundi et Rwanda	Route et agriculture	227,4	Bon
15	Projet de transport d'électricité 400 kV entre l'Ouganda et le Soudan du Sud	Ouganda et Soudan du Sud	Énergie	184	Très bon
16	Programme d'appui au développement des infrastructures et à la valorisation des ressources en eau transfrontalières entre la République centrafricaine (RCA) et la République démocratique du Congo (RDC) (PREDIRE)	République centrafricaine, République démocratique du Congo	Infrastructure	216,3	Très bon
17	Programme régional de renforcement de la résilience des moyens de subsistance et des écosystèmes dans le bassin du Zambèze (PIDACC Zambèze II)	Botswana, Malawi, Mozambique, Namibie, Tanzanie et Zimbabwe	Atténuation du changement climatique	266,2	Bon
18	Développement de chaînes de valeur régionales résilientes pour le riz en Afrique de l'Ouest (REWARD) Phase 1	Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau	Agriculture et atténuation du changement climatique	261,6	Très bon
19	Projet de corridor de transport Soudan du Sud-Éthiopie-Djibouti	Djibouti, Éthiopie, Soudan du Sud	Route et transport	285,7	Bon
20	Projet de soutien aux universités panafricaines - Phase II	Cameroun, Nigeria, Kenya	Éducation	66,6	Très bon
21	Projet d'aménagement de Corridors et de facilitation du commerce, Phase III (PACFC III)	Madagascar, Mozambique	Route et transport	166,4	Bon

## Annexe 3. Équipe ADOA 2023

Nom	Poste
Abdoulaye COULIBALY	Directeur (p.i.), ECMR
Ousman GAJIGO	Chef de division, ECMR2
Fadel JAOUI	Chef de division (p.i.), ECMR2
Eugene BEMPONG NYANTAKYI	Économiste de recherche en chef, ECMR2
Patrick MABUZA	Économiste de recherche principal, ECMR2
Omolola AMOUSSOU	Économiste de recherche principal, ECMR2
Yang LIU	Économiste de recherche principal, ECMR2
Oluwatoba James OMOTILEWA	Économiste de recherche supérieur, ECMR2
Francis KEMEZE	Économiste de recherche supérieur, ECMR2
Oriéta COVI	Économiste de recherche supérieur, ECMR2
John Herbert AINEMBABAZI	Économiste de recherche supérieur, ECMR2
Michael MACHOKOTO	Économiste de recherche, ECMR2
Sahawal ALIDOU	Économiste de recherche, ECMR2
George MARBUAH	Économiste de recherche, ECMR2
Nora SADLER	Jeune professionnelle
Mamadou BAH	Consultant, ECMR2
Racheal MUBEEZI	Consultante, ECMR2
Lucette ALESSE	Assistante d'équipe, ECMR2

## Annexe 4. Liens vers certains produits de la recherche en 2023

N°	Publication	Publié dans :	Lien vers le site Web
<b>ARTICLES DE JOURNAUX ET RAPPORTS</b>			
1	Are women-owned businesses better for employees?	<i>Economic Letters</i>	<a href="#">Cliquez ici</a>
2	Financing sustainable development: insights from Ghana, Indonesia, Mexico and Senegal	<i>Institute for Sustainable Development and International Relations</i>	<a href="#">Cliquez ici</a>
3	Financial development and economic complexity: The role of country stability.	<i>Economics of transition and institutional change</i>	<a href="#">Cliquez ici</a>
4	A semi-parametric analysis of the cash flow sensitivity of cash	<i>Finance Research Letters</i>	<a href="#">Cliquez ici</a>
5	Coupling men-to-women and firm innovation-Evidence from emerging markets	<i>International Journal of Finance and Economics</i>	<a href="#">Cliquez ici</a>
6	Bank-intermediated trade finance and the intensive margin of African trade	<i>The World Economy</i>	<a href="#">Cliquez ici</a>
7	The nonlinear impact of corporate debt on employment: Does institutional quality matter?	<i>Finance Research Letters</i>	<a href="#">Cliquez ici</a>
<b>DOCUMENTS DE TRAVAIL ET NOTES DE POLITIQUE</b>			
1	The price of caring more about the distant future: Evidence from cross-country variations in languages and auditing fees	<i>Social Science Research Network</i>	<a href="#">Cliquez ici</a>
2	The impact of cultural orientation towards secrecy on innovation	<i>Social Science Research Network</i>	<a href="#">Cliquez ici</a>
3	Assessment of institutional set-up of results measurement and reporting systems for non-sovereign operations in development finance institutions	<i>UNU-WIDER Working Paper Series</i>	<a href="#">Cliquez ici</a>
4	Family planning, birth seasonality and child health in Kenya	<i>AfDB Working Paper Series</i>	<a href="#">Cliquez ici</a>



